



RAPPORT

RSE 2024



Protéger
notre
TERRE



Développer
chaque
Collaborateur



Aider
chaque **Client**
à gagner

PRÉAMBULE

Ce n'est malheureusement plus une surprise : notre monde est en danger. Le changement climatique et la situation géopolitique dégradent nos conditions de vie sur notre TERRE et mettent à mal nos sociétés.

La situation est grave, mais il est encore temps d'agir.

Nous avons tous un rôle à jouer, et ACTA, en tant qu'entreprise responsable et engagée, souhaite prendre sa part de responsabilité pour aller vers une économie plus juste, plus durable et respectueuse de notre TERRE.

Comme chaque année, depuis maintenant 5 ans, nous vous proposons de parcourir notre rapport RSE. Preuve de notre transparence et témoignage de notre volonté d'agir pour influencer positivement le monde qui nous environne, il présente notre démarche, les actions que nous mettons en œuvre et les résultats que nous obtenons.

Pour ce rapport RSE 2024, nous avons souhaité faire évoluer son format afin que celui-ci soit davantage **structuré, pertinent, complet** et **pragmatique**.

- **Structuré** : Ce rapport est construit autour des prescriptions de la norme VSME, et ce afin de répondre aux exigences de la Directive Européenne CSRD. Bien que cette législation ne soit, à ce jour, pas applicable à ACTA, nous avons souhaité répondre à son contenu, de manière à anticiper les éventuelles évolutions législatives, et afin d'aider nos Clients pour qui cette Directive est d'ores et déjà entrée en vigueur.
- **Pertinent** : Le contenu de ce rapport, s'articule autour des enjeux que nous avons jugé prioritaires, aussi bien pour ACTA, pour notre TERRE, et pour l'Humanité.
- **Complet** : Dans ce rapport RSE 2024, nous expliquons notre stratégie et détaillons les démarches que nous déployons pour relever les défis auxquels nous devons faire face, dès à présent et dans les années à venir.
- **Pragmatique** : Notre rapport présente les actions concrètes que nous mettons en œuvre et présente les résultats tangibles que nous avons obtenus.

C'est donc avec fierté et enthousiasme que nous vous invitons à présent à parcourir notre nouveau rapport RSE 2024.

SOMMAIRE

○ ACTA en chiffres	Page 5
○ Nos métiers	Page 6
▪ Sous-traitant industriel	Page 6
▪ Agenceur	Page 7
○ Notre histoire	Page 8
○ Notre site	Page 12
○ Nos parties prenantes	Page 13
○ Nos enjeux RSE	Page 14
▪ Identification des enjeux	Page 14
▪ Priorisation des enjeux	Page 14
▪ Pertinence des enjeux	Page 15
▪ Nos enjeux prioritaires	Page 14
○ Nos 3 défis	Page 16
○ Notre stratégie : LE LEAN	Page 17
▪ Histoire du LEAN	Page 17
▪ Concept du LEAN	Page 18
▪ Notre démarche LEAN	Page 19
○ Bilan Ethique	Page 20
▪ Evaluation des risques	Page 22
▪ Ethique des affaires	Page 23
▪ Ethique sociale	Page 24
▪ Ethique environnementale	Page 25
▪ Ethique numérique	Page 26
▪ Gouvernance Responsable	Page 27
○ Gouvernance RSE	Page 28
○ Développement de la RSE chez ACTA	Page 29
○ Notre Gouvernance	Page 30
○ Notre démarche : groupes de travail	Page 31

SOMMAIRE

○ Protégeons notre TERRE	Page 33
▪ Convention des entreprises pour le Climat	Page 34
▪ ECOVADIS	Page 35
▪ IMPACT SCORE	Page 37
▪ Label « Entreprise Engagée pour la Nature »	Page 38
▪ Les Jardins d'ACTA	Page 39
▪ Certification PEFC	Page 40
▪ Utilisation de panneaux CARB II	Page 40
▪ Bilan Carbone	Page 41
▪ Consommations énergétiques	Page 42
▪ Production de déchets	Page 43
▪ Devenir des déchets	Page 44
▪ Fin de vie des produits	Page 45
▪ Emissions polluantes	Page 46
▪ Utilisation de l'eau	Page 48
○ Développer chaque Collaborateur	Page 50
▪ Santé et Sécurité	Page 51
▪ Conditions de travail	Page 54
▪ Dialogue social	Page 58
▪ Diversité et inclusion	Page 59
▪ Gestion des carrières et des formations	Page 61
○ Aider chaque Client à gagner	Page 66
▪ Corruption, pots-de-vin et extorsion	Page 67
▪ Conflits d'intérêts	Page 68
▪ Pratiques commerciales déloyales	Page 69
▪ Fraude et falsification	page 70
▪ Non-conformité réglementaire	Page 71
▪ Transparence	Page 71
○ Le mot de la fin	Page 72

ACTA EN CHIFFRES

2

métiers

SOUS-TRAITANT INDUSTRIEL

de façades de meubles
(cuisines et salles de
bain) haut de gamme

AGENCEUR

d'espaces de
ventes et de lieux
d'exception pour
le secteur du luxe

35

ans d'existence



A Monéteau (89)



Production
100% française

120

collaborateurs

25

Apprentis

48%

de femmes

14

M€ de CA
en 2024

PRODUITS

- 28 500 m²
de façades laquées
- 4 500 m²
de façades en béton
- 6 000 m²
d'agencements

MATIÈRES

- 650 T
de panneaux MDF
- 57 T
de laques
- 10 T
de béton

NOS MÉTIERS

Spécialisée dans la fabrication de façades de cuisine, ACTA se positionne comme sous-traitant industriel lors de sa création par Alain GENET en 1989. Progressivement et en parallèle de cette activité initiale, ACTA devient également agenceur. Aujourd'hui, après plus de 35 ans d'existence, ACTA est désormais une référence dans ses deux métiers.

SOUS-TRAITANT INDUSTRIEL

ACTA fabrique, dans des délais très courts, des façades de meubles haut de gamme, pour les fabricants les plus reconnus en France, dans les pays germanophones et dans le reste de l'Europe.

Nos façades, principalement de cuisines et de salles de bain, sont intégralement fabriquées sur mesures. Nous les usinons dans n'importe quelles dimensions et leur appliquons nous-même, nos propres finitions personnalisables.



Nous avons mis au point nos propres laques mates, ultra-mates, satinées et brillantes, et les déclinons dans n'importe quels coloris.

Nous avons également élaboré notre propre finition d'aspect béton ciré et proposons sa personnalisation aussi bien en termes de texture que de coloris.



NOS METIERS

AGENCEUR

ACTA conçoit, fabrique et pose des agencements hauts de gamme pour les marques de luxes les plus exigeantes à travers le monde. Nous agencions aussi bien des hôtels, que des casinos, des magasins, des boutiques ou encore des espaces de ventes.



Nos agencements sont le fruit d'une collaboration quotidienne entre nos Responsables de Projets d'Agencement et les acteurs du luxe les plus renommés. En effet, les Responsables de Projets prennent en charge les dossiers, dès l'étude économique, en passant par la fabrication, et ce jusqu'à la pose. Notre organisation leur permet d'être au plus proche de nos Clients pour mieux les écouter, donc mieux les comprendre, et mieux s'imprégner de leurs attentes.



NOTRE HISTOIRE

1989



CRÉATION D'ACTA MOBILIER

Fondée par Alain GENET, l'entreprise voit le jour dans la pépinière d'entreprises des Mignottes à Auxerre. Equipée de matériel sommaire et souvent d'occasion, elle se spécialise dans le laquage de meubles de cuisine. Séduits par la qualité de travail et les services fournis, l'entreprise obtient la confiance de ses premiers Clients, passant ainsi de 8 à 13 collaborateurs en un an.

CRISE DU MOBILIER DE CUISINE

ACTA diversifie son activité et se lance dans l'usinage de façades de cuisine ainsi que dans la sous-traitance industrielle du bureau et de la salle de bain. L'entreprise investit dans de nouvelles machines et construit une usine de 1 800 m² à Monéteau (89).

1992

1993



UN DÉBUT D'ANNÉE DIFFICILE MAIS DES EFFORTS PAYANTS

Face à des retards dans la construction de l'usine, à du personnel non qualifié et à la fermeture de l'un de ses Clients majeurs, ACTA est assignée en redressement judiciaire. Tous les collaborateurs se mobilisent et l'entreprise place sa confiance dans des jeunes sortants de l'école. De nouveaux marchés sont décrochés, l'activité d'agencement se développe et ACTA ressort plus fort de cette crise. Les concurrents, eux, s'essoufflent.

UN NOUVEL ÉLAN

Afin d'accueillir de nouveaux investissements industriels et permettre de répondre à la croissance d'ACTA, la surface des locaux passe de 1 800 à 4 300 m².

1997

NOTRE HISTOIRE

EN ROUTE VERS LE PROGRÈS CONTINU

ACTA obtient pour la première fois la certification ISO 9001 v.2000 et s'engage dans une démarche systématique de progrès continu.

2002

2003

DÉVELOPPEMENT DE L'AGENCEMENT

Afin de développer des agencements moyen et haut de gamme très spécifiques et de proposer à ses Clients davantage de services et d'innovations, ACTA renforce son équipe commerciale et son Bureau d'Etudes.



16/09/03 - VISITE PRÉSIDENTIELLE

Récompense pour sa politique de formation, ACTA reçoit la visite du Président de la République, Jacques CHIRAC, lors de sa rentrée politique dans l'Yonne.

5S ET DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

ACTA collabore avec le KAIZEN INSTITUT et met en œuvre de nombreux chantiers 5S visant à accroître la productivité, à gagner en Qualité et à améliorer les conditions de travail des collaborateurs. L'entreprise initie également ses premières actions en faveur de la protection de notre TERRE, (réduction et tri des déchets, limitation des COV, ...).

2004



25/06/04 - RÉCOMPENSE A L'ELYSÉE

Suite à sa visite présidentielle, Jacques CHIRAC décore Alain GENET des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, au palais de l'Elysée.



NOTRE HISTOIRE

LA FORMATION EN NETTE PROGRESSION

2005

Le nombre de collaborateurs en formation continue dépasse largement l'objectif légal. ACTA accueille de nombreux apprentis et la majorité de ses plus de 120 collaborateurs ont été formés par l'entreprise.



2006

INVESTISSEMENTS ET DÉVELOPPEMENT

Afin d'accueillir les nouveaux investissements industriels et les futurs projets en cours d'étude, la surface des locaux est désormais portée à 9000m².

« CONSTRUISONS NOTRE ENTREPRISE »

2008

Tous les collaborateurs d'ACTA se réunissent en groupe de travail pour imaginer l'avenir de l'entreprise et se fixer des objectifs économiques, humains et de respect de nos valeurs (cf page 30).



2009

A LA CONQUÊTE DE L'EXPORT



ACTA participe pour la première fois au salon ZOW en Allemagne (événement international pour toute l'industrie du mobilier) et obtient son premier client à l'export en sous-traitance industrielle. L'entreprise lance également un nouveau service de couleurs à la carte.

DE TOUTES LES COULEURS

La collaboration avec des designers permet de proposer de nouveaux produits en sous-traitance. L'offre de couleurs à la carte se développe et ACTA investit dans une ligne de laquage automatisée, dans la construction d'un laboratoire de laques et dans de nouveaux bureaux.

2010



NOTRE HISTOIRE

2011

DÉVELOPPEMENT À L'EXPORT ET ERGONOMIE

ACTA poursuit son développement dans les pays germanophones et réalise 10% de son CA à l'export. L'entreprise initie sa démarche Ergonomie pour accroître la productivité et améliorer les conditions de travail.

DÉMARCHE LEAN

ACTA collabore avec l'Institut Lean France et s'engage dans une démarche LEAN (*cf page 16*). Consciente de l'exigence et des efforts que requièrent la démarche, l'entreprise se forme avec l'un des plus grands spécialistes du sujet : Michaël BALLE.

2018



2019



CE QU'ACTA VEUT REUSSIR POUR LE MONDE QUI L'ENVIRONNE

L'ensemble des collaborateurs d'ACTA se réunissent à nouveau pour définir sa stratégie : le LEAN (*cf page 16*), et déterminer les défis qu'ACTA doit relever (*cf page 30*)

LA DÉMARCHE LEAN S'INTENSIFIE

ACTA met à profit la période COVID pour se former encore davantage au LEAN. La démarche s'intensifie avec, plus que jamais, la satisfaction de chaque Client et de chaque collaborateur comme objectifs principaux.

2021

2023



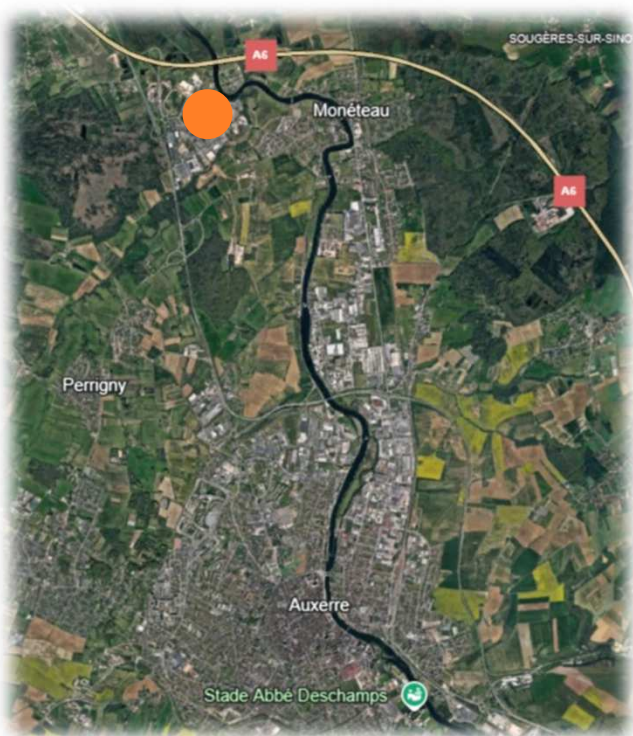
PROTÉGEONS NOTRE TERRE

ACTA s'engage dans la Convention des Entreprises pour le Climat. La démarche environnementale de l'entreprise se structure et trouve un nouvel élan. Les collaborateurs d'ACTA se réunissent une nouvelle fois en groupes de travail « Protégeons notre TERRE ».

NOTRE SITE

Tous les produits d'ACTA sont **MADE IN FRANCE**, fabriqués par nos 120 collaborateurs sur notre site de Monéteau dans l'Yonne (89).

**FABRIQUÉ
EN FRANCE**



ACTA est située en plein cœur de l'Yonne, dans la zone d'activités des Macherins, à quelques minutes d'Auxerre et à proximité directe de la sortie Auxerre-Nord de l'autoroute A6.

Notre site abrite nos ateliers de production et nos bureaux depuis 1992. Initialement composée de 1 800m² de surface bâimentaire, notre usine s'est progressivement agrandie, jusqu'à atteindre sa taille actuelle de **10 000 m²** en 2010.

Les ateliers de production hébergent notre outil industriel composé :

- D'un atelier d'usinage
- D'un atelier de préparation
- De deux ateliers de finitions (laque et béton)
- D'un atelier de polissage
- D'un atelier de montage
- D'un atelier d'emballage
- D'un hall d'expédition
- D'un laboratoire de fabrication de laques

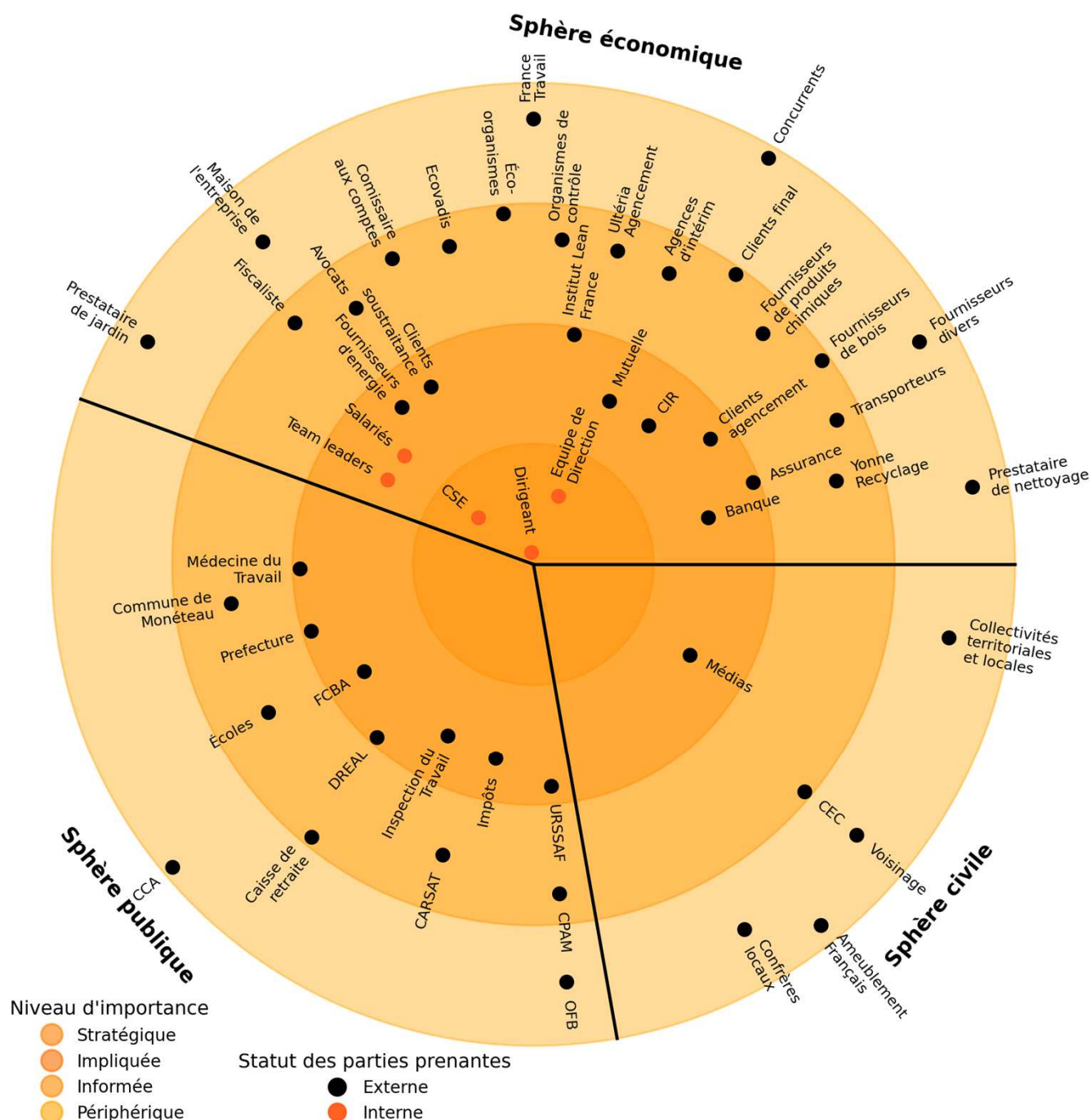


Les bâtiments administratifs hébergent quant à eux :

- Notre Bureau d'Etudes Agencement
- Notre Bureau d'Etudes Industrialisation
- Nos services commerciaux
- Notre Show-Room
- L'ensemble de nos services supports (RH, QSE, Informatique, ...)

NOS PARTIES PRENANTES

Nous avons recensé l'ensemble des parties prenantes d'ACTA et les avons classés en fonction de la sphère à laquelle ils appartiennent (Economique, Civile ou Publique). Nous les avons ensuite hiérarchisés en fonction de leur niveau d'importance pour ACTA et les avons positionnés sur la cartographie ci-dessous.

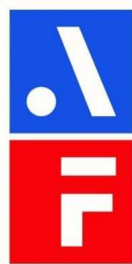


NOS ENJEUX RSE

Du fait de son activité, ACTA doit faire face à de nombreux enjeux RSE. Fondamentaux de toute démarche RSE, ces enjeux doivent être identifiés avec exhaustivité, priorisés en fonction de leur portée (sur nos activités, sur nos parties prenantes, sur notre TERRE et sur la société en générale) et pertinents face aux défis auxquels notre monde doit faire face.

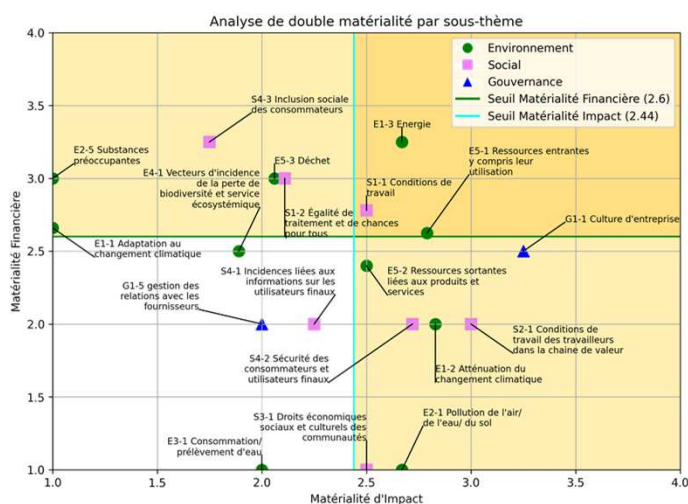
IDENTIFICATION DES ENJEUX

Soucieux d'identifier avec exhaustivité l'ensemble des enjeux RSE susceptibles de nous concerner, nous avons utilisé l'outil d'analyse de double matérialité sectorielle proposé par l'Ameublement Français. Fruit d'une collaboration entre spécialistes et professionnels de l'Ameublement, cet outil comporte une liste d'enjeux RSE particulièrement pertinents et adaptés à notre secteur d'activité.



Union nationale
des industries de
**l'Ameublement
français**

PRIORISATION DES ENJEUX



Conscients de la nécessité de prioriser les enjeux RSE auxquels ACTA doit faire face, nous avons déterminé nos enjeux prioritaires à travers la construction d'une matrice de double matérialité. Nous avons déterminé, pour chacun des enjeux identifiés, leur matérialité d'impact et leur matérialité financière. Pour ce faire, nous avons utilisé les échelles de cotations ainsi que la méthodologie proposée par l'Ameublement Français dans son outil d'analyse.

NOS ENJEUX RSE

PERTINENCE DES ENJEUX

Lucides, nous souhaitons inscrire la démarche RSE d'ACTA dans une logique de développement durable, participant à aider l'Humanité à relever les défis auxquels elle est confrontée. Ainsi, nous avons vérifié que nos enjeux RSE étaient bien alignés avec les Objectifs de Développement Durables (ODD) adoptés par l'ONU.



NOS ENJEUX PRIORITAIRES

Nous avons identifié **7 enjeux prioritaires** :

- **2 enjeux sociaux** : en phase avec notre volonté de développement de chaque collaborateur, pour lui, pour l'entreprise, pour la société, pour aujourd'hui et pour demain.
 - Conditions de travail
 - Égalité de traitement et des chances pour tous
- **4 enjeux environnementaux** : en phase avec notre volonté de protéger notre TERRE
 - Énergie
 - Ressources entrantes, y compris leur utilisation
 - Déchets
 - Ressources sortantes liées aux produits et services
- **1 enjeu de gouvernance**
 - Culture d'entreprise



D'après notre analyse, en faisant face à ces enjeux, ACTA contribuera (de manière plus ou moins directe) à la réalisation de **11** des 17 ODD adoptés par l'ONU.

Ces **7** enjeux prioritaires résonnent donc tout particulièrement avec la démarche de développement durable prônée par l'ONU ainsi qu'avec les **3 défis d'ACTA**.

NOS 3 DEFIS

01

PROTÉGER NOTRE TERRE

- En entraînant **chaque collaborateur**
- En garantissant une **démarche authentique**, reposant sur des **éléments scientifiques** et **basée sur le LEAN**
- En en faisant une **démarche rentable**
- En communiquant pour **entraîner un maximum de personnes** dans l'entreprise et à l'extérieur

02

DONNER L'OPPORTUNITÉ À CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

- En **compétences**, en prise de **responsabilités** et en **créativité**
- Avec **exigence** et **bienveillance**
- **Chaque jour**
- **Dans et par son travail**

ET L'AIDER DÈS QUE NÉCESSAIRE.

03

AIDER CHACUN DE NOS CLIENTS À GAGNER

- En **collaborant** avec lui
- En réussissant à **imaginer, concevoir** et **fabriquer du beau**
- **Chaque jour**
- Dans des **délais courts**

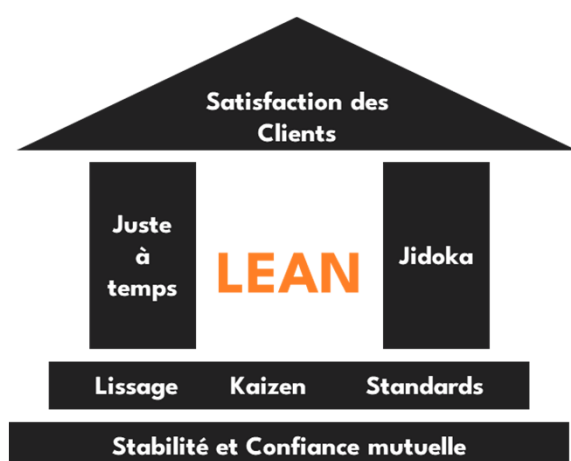
NOTRE STRATÉGIE :

LE LEAN

Depuis fin 2018, ACTA est engagé dans une démarche LEAN particulièrement exigeante. Requérant énormément d'efforts, cette démarche s'avère particulièrement efficace pour faire face à nos enjeux.

HISTOIRE DU LEAN

A la fin des années 1940, dans son usine de Honsha au Japon, TOYODA (future TOYOTA) développe son propre système de production basé sur les concepts du Just-In-Time et du Jidoka : le **Toyoda Production System** (TPS).



Fort de ses premiers résultats, le TPS s'impose dans toutes les usines du constructeur automobile nippon dès la fin des années 1960. Dans les années 1980, les principes du TPS, initialement orientés « Production », évoluent pour être adoptés par TOYOTA dans l'ensemble des secteurs et des services de son organisation.

Bluffés par les résultats de l'industriel japonais, les occidentaux s'intéressent alors au TPS. C'est ainsi, que pour la première fois, en 1991, dans leur livre « The Machine That Changed The World », J. WOMACK et D. JONES utilise le mot **LEAN** pour désigner le TPS et ses principes.



Entreprise fondatrice du **LEAN**, TOYOTA ne cesse de le pratiquer et de le développer depuis plus de 80 ans. Aussi exigeante qu'efficace, sa démarche lui permet de traverser les crises, d'en ressortir plus fort et d'occuper, depuis 2008, la place de leader mondiale des ventes d'automobiles.

NOTRE STRATÉGIE : **LE LEAN**

CONCEPT DU LEAN

L'objectif du **LEAN** est de construire l'entreprise sur le long terme. Pour assurer la pérennité de l'entreprise, celle de ses emplois et garantir sa rentabilité, la satisfaction des Clients et leur envie de revenir sont au cœur de la démarche **LEAN**. La manière dont l'entreprise parvient à atteindre cet objectif est toute aussi importante. Cela doit se faire dans le respect de la société, de notre TERRE, des collaborateurs et des fournisseurs.



Vision réellement dynamique de l'entreprise, la démarche **LEAN** offre les outils pour répondre et s'adapter à la complexité et à l'instabilité du monde. Nombreux et puissants, ces outils visent tous le même objectif : révéler et résoudre les problèmes pour apprendre et améliorer l'entreprise. Systémique, la démarche **LEAN** se nourrit des apprentissages issus du traitement des problèmes rencontrés sur le terrain. La résolution de problème permet ainsi de nourrir la stratégie tout en contribuant à la diffuser, partout dans l'entreprise, au plus près du terrain.

Au cœur de la démarche **LEAN**, la résolution de problème est un redoutable outil de développement de l'entreprise. En résolvant leurs problèmes, les collaborateurs se forment, apprennent davantage et améliorent leur environnement de travail tout comme leurs outils de production.



NOTRE STRATÉGIE : LE LEAN

NOTRE DÉMARCHE LEAN

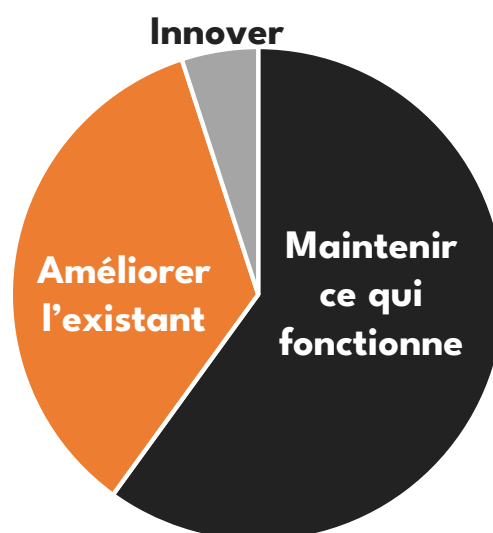
Pour se challenger, ACTA travaille avec l'Institut Lean France (ILF) qui pratique le **LEAN** de façon humaniste et se forme avec le plus grand spécialiste du sujet Michaël BALLE.



En 2019, nous avons adopté le **LEAN** pour stratégie. Résolument tournée vers l'humain, elle vise le développement de chaque collaborateur, la satisfaction de chaque Client et la protection de notre TERRE. Notre démarche s'est intensifiée en 2021, après avoir profité de la période COVID pour nous former encore davantage.

Académie Lean Engineering chez ACTA

Aujourd'hui, notre démarche et ses outils nous permettent de mieux concevoir, de mieux fabriquer et de mieux apprendre. Pour nous, « faire mieux », ne signifie pas forcément « innover » : c'est avant tout maintenir ce qui fonctionne et améliorer ce qui peut l'être (à travers des KAIZEN). Ce n'est qu'après avoir bâti des bases solides que nous envisageons l'innovation (cf graph ci-contre).



Académie Lean Office et Services chez ACTA

Nous partageons notre démarche, ses résultats et ses apprentissages lors de conférences nationales dont les captations vidéo sont disponibles sur notre site. Nous continuons de nous former avec l'ILF en participant à différents parcours tels que les académies Lean Engineering et Lean Office et Services que nous accueillons dans nos locaux.

Bilan Éthique



ACITA

BILAN ÉTHIQUE

L'ÉTHIQUE fait partie de l'ADN d'ACTA. Elle est indispensable au bon déroulement de notre stratégie et à l'atteinte de plusieurs de nos objectifs essentiels. Elle conditionne certaines de nos valeurs et est profondément ancrée dans notre culture d'entreprise.



COLLABORATION

La volonté de développer la **COLLABORATION** avec nos partenaires et l'ensemble de nos parties prenantes fait pleinement partie de notre stratégie. Nous l'avons affirmé lors du groupe de travail « Ce qu'ACTA veut réussir pour le monde qui l'environne » (*cf page 30*). Or, la **CONFIANCE** et le **RESPECT** sont essentiels pour réussir la collaboration.



RESPECT

Le **RESPECT** est l'une des valeurs essentielles d'ACTA. Nous l'avons acté lors du groupe de travail « Construisons notre entreprise » (*cf page 30*). Or, **l'ÉTHIQUE** est indispensable pour gagner le **RESPECT** de nos Clients, de nos fournisseurs, de nos collaborateurs et de nos parties prenantes.



ÉTHIQUE

L'ÉTHIQUE est indispensable pour réussir deux de nos objectifs principaux :

- Développer, conserver et améliorer les relations de **CONFIANCE** avec nos partenaires et promouvoir un marché plus juste.
- Donner l'opportunité à chaque collaborateur de s'impliquer et de travailler sur une ou plusieurs thématiques RSE.



CONFIANCE

La **CONFIANCE** est un prérequis indispensable à tout travail collaboratif efficace. Elle s'acquiert avec le temps, s'entretient et se développe progressivement. Or, la **CONFIANCE** ne peut exister sans **ÉTHIQUE**.



BILAN ÉTHIQUE

Conscients de l'importance qu'occupe l'**ÉTHIQUE** pour ACTA, nous abordons trimestriellement, avec notre Equipe de Direction, puis avec les membres de notre CSE, les problématiques et les risques liés à l'**ÉTHIQUE** et à notre **GOUVERNANCE**.

ÉVALUATION DES RISQUES

En 2025, pour la première fois, nous avons procédé à une évaluation des risques formalisée et structurée autour de **5** thématiques :

- Ethique des affaires
- Ethique sociale
- Ethique environnementale
- Ethique numérique
- Gouvernance Responsable

Ces thématiques n'ont pas été choisies aux hasards, puisqu'elles résonnent avec les **7** enjeux RSE prioritaires que nous avons identifiés (*cf page 14*).

Nous avons détecté entre 7 et 8 risques par thématiques et avons côté chacun d'entre eux en fonction de leur impact potentiel sur ACTA et de leur probabilité de survenue.

RÉSULTATS

34%

C'est le niveau de risque moyen qui pèse sur l'éthique. Sur une échelle allant de 0% (très faible niveau de risque) à 100% (très haut niveau de risque), cela correspondant à un niveau de risque **MODÉRÉ**.



Résultats détaillés, par thématique, de notre évaluation des risques éthiques.

BILAN ÉTHIQUE

ÉTHIQUE DES AFFAIRES

7

Lors de notre évaluation des risques éthiques, nous avons identifiés et évalués **7** risques liés à l'éthique des affaires.

Risques identifiés	Impact potentiel	Probabilité de survenue	Niveau de risque
Corruption, pots-de-vin et extorsion	4/4	2/4	50%
Conflits d'intérêts	3/4	2/4	38%
Pratiques commerciales déloyales	3/4	1/4	19%
Fraude ou falsification	4/4	2/4	50%
Manque de transparence	3/4	2/4	38%
Non-conformité aux réglementations	4/4	1/4	25%
Favoritisme et népotisme	2/4	2/4	25%

35%

Notre niveau de risque relatif à l'éthique des affaires est de **35%**.

Sur une échelle allant de 0% (très faible niveau de risque) à 100% (très haut niveau de risque), cela correspondant à un niveau de risque **MODÉRÉ**.

BILAN ÉTHIQUE

ÉTHIQUE SOCIALE

8

Lors de notre évaluation des risques éthiques, nous avons identifiés et évalués **8** risques liés à l'éthique sociale.

Risques identifiés	Impact potentiel	Probabilité de survenue	Niveau de risque
Discrimination et inégalités de traitement	3/4	2/4	38%
Harcèlement moral ou sexuel	4/4	2/4	50%
Conditions de travail dégradées	3/4	2/4	38%
Non respect des droits sociaux fondamentaux	4/4	1/4	25%
Travail des enfants ou travail forcé	4/4	1/4	25%
Absence de dialogue social	3/4	1/4	19%
Inégalités salariales	3/4	1/4	19%
Manque d'inclusion	3/4	1/4	19%

29%

Notre niveau de risque relatif à l'éthique sociale est de **29%**.

Sur une échelle allant de 0% (très faible niveau de risque) à 100% (très haut niveau de risque), cela correspondant à un niveau de risque **FAIBLE**.

BILAN ÉTHIQUE

ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE

7

Lors de notre évaluation des risques éthiques, nous avons identifiés et évalués **7** risques liés à l'éthique environnementale.

Risques identifiés	Impact potentiel	Probabilité de survenue	Niveau de risque
Non-conformité aux normes environnement.	4/4	2/4	50%
Pollution (air, eau, sol,...)	4/4	2/4	50%
Surexploitation des ressources	3/4	2/4	38%
Absence ou inefficacité de la politique climat	3/4	2/4	38%
Manque de transparence, greenwashing	3/4	1/4	19%
Mauvaise gestion des déchets ou des produits en fin de vie	3/4	2/4	38%
Risques liés aux partenaires ou aux sous-traitants non « responsables »	3/4	2/4	38%

38%

Notre niveau de risque relatif à l'éthique environnementale est de **38%**.

Sur une échelle allant de 0% (très faible niveau de risque) à 100% (très haut niveau de risque), cela correspondant à un niveau de risque **MODÉRÉ**.

BILAN ÉTHIQUE

ÉTHIQUE NUMÉRIQUE

7

Lors de notre évaluation des risques éthiques, nous avons identifiés et évalués **7** risques liés à l'éthique numérique.

Risques identifiés	Impact potentiel	Probabilité de survenue	Niveau de risque
Atteinte à la vie privée et aux données personnelles	3/4	2/4	38%
Cybersécurité insuffisante	4/4	2/4	50%
Biais algorithmiques ou discriminations automatisées	NC	NC	
Non-transparence des algorithmes	NC	NC	
Surveillance intrusive ou non justifiée	3/4	1/4	19%
Obsolescence logicielle ou matérielle programmée	NC	NC	
Inaccessibilité numérique ou exclusion	NC	NC	

35%

Notre niveau de risque relatif à l'éthique numérique est de **35%**.

Sur une échelle allant de 0% (très faible niveau de risque) à 100% (très haut niveau de risque), cela correspondant à un niveau de risque **MODÉRÉ**.

BILAN ÉTHIQUE

GOUVERNANCE RESPONSABLE

7

Lors de notre évaluation des risques éthiques, nous avons identifiés et évalués **7** risques liés à la gouvernance responsable.

Risques identifiés	Impact potentiel	Probabilité de survenue	Niveau de risque
Opacité des processus décisionnels	3/4	1/4	19%
Absence de contrôle interne efficace	3/4	2/4	38%
Manque de diversité dans les instances dirigeantes	3/4	2/4	38%
Conflits d'intérêts non gérés	4/4	1/4	25%
Absence de stratégie ESG ou RSE intégrée à la gouvernance	3/4	2/4	38%
Rémunérations excessives ou mal alignées	3/4	1/4	19%
Défaillance éthique du leadership	3/4	2/4	38%

31%

Notre niveau de risque relatif à la gouvernance responsable est de **31%**.

Sur une échelle allant de 0% (très faible niveau de risque) à 100% (très haut niveau de risque), cela correspondant à un niveau de risque **FAIBLE**.

Gouvernance

RSE



GOUVERNANCE RSE

En 1989, lors de la création d'ACTA, la notion de « Responsabilité Sociétale des Entreprises » était tout juste balbutiante, voir pratiquement inexistante. Pourtant, dès cette époque, ACTA s'est fixée des objectifs extra-financiers qui résonnent aujourd'hui avec les « 4 piliers » des démarches RSE actuelles.

DÉVELOPPEMENT DE LA RSE CHEZ ACTA

○ Le pilier **SOCIAL** : notre ADN

L'idée même de la création d'ACTA repose sur la volonté d'Alain GENET de donner l'opportunité à chaque collaborateur de se développer dans et par son travail. Très vite renforcé par des objectifs ambitieux tels que le développement de l'apprentissage ou encore celui de la reconversion professionnelle, ce pilier est une des raisons d'être ACTA.



○ Le pilier **SOCIÉTAL** : un enjeu stratégique crucial

La nécessité de collaborer avec des partenaires de confiance, au sein d'un écosystème local s'est rapidement imposée à ACTA. Seul moyen de tenir des délais très court, tout en assurant un haut niveau de qualité et en restant compétitifs, nous collaborons de longue date avec de nombreux fournisseurs et sous-traitants locaux. En 2019, la tenue du groupe de travail « Ce qu'ACTA veut réussir pour le monde qui l'environne » (*cf page 30*), réaffirme notre volonté d'inscrire l'activité d'ACTA dans une démarche de développement durable bénéfique au plus grand nombre.

○ Le pilier **ENVIRONNEMENTAL** : un défi actuel

La protection de notre TERRE a toujours été une des préoccupations d'ACTA. En 2019, nous avons décidé que « Protéger notre TERRE » était un des 3 défis essentiels que nous devons relever. Depuis 2023, année de notre participation à la Convention des Entreprises pour la Climat et de la tenue du groupe de travail « Protégeons notre TERRE » (*cf page 31*), ce défi prend une ampleur toujours plus importante chez ACTA.



GOUVERNANCE RSE

NOTRE GOUVERNANCE

La **GOUVERNANCE** d'ACTA est le fruit d'une collaboration entre :

- **L'Equipe de Direction**

Elle se compose d'Alain GENET en tant que Président et Actionnaire unique, et de l'ensemble des 11 managers, responsables de chacun des secteurs et services de l'entreprise. Réunit chaque lundi matin, et dès que nécessaire, elle définit les orientations stratégiques de l'entreprise et prend les différents arbitrages.

- **Les représentants du CSE**

Elus par nos collaborateurs, ils sont répartis dans différents CSE spécialisés (*cf page 58*), et regroupés chaque mois lors du CSE central. Informés et consultés sur les orientations stratégiques de l'entreprise et sur les arbitrages de l'Equipe de Direction, ils sont incités à remonter les questions posées par nos collaborateurs, à échanger, à débattre avec la Direction, et à s'impliquer dans les différentes démarches de l'entreprise.

- **Chaque collaborateur**

Nous avons pris l'habitude de réunir nos collaborateurs en sous-groupe, lors de groupe de travail thématiques (*cf page 30*), portant notamment sur la stratégie d'ACTA. Chaque collaborateur volontaire se voit ainsi offrir l'opportunité de s'exprimer, de débattre avec la Direction et de s'impliquer dans les démarches d'ACTA.

Les enjeux RSE devenant de plus en plus prégnants, le Responsable QHSE est en charge du suivi et du développement de notre démarche RSE. Depuis 2023, celui-ci fait également partie de l'Equipe de Direction. Ce positionnement lui permet notamment de communiquer notre démarche, ses enjeux, ses résultats et son avancement, à l'Equipe de Direction, aux représentants du CSE et à chaque collaborateur d'ACTA.



GOUVERNANCE RSE

NOTRE DÉMARCHE : GROUPES DE TRAVAIL

○ 2008 : **Construisons notre Entreprise**

Lors de ce groupe de travail, les collaborateurs d'ACTA ont déterminé collectivement que notre but essentiel était de construire notre entreprise, tous ensemble, jour après jour. Nous avons choisi d'oser rêver l'avenir d'ACTA et nous sommes fixés des objectifs :



- **Economiques** : pérennité de l'entreprise, rentabilité, satisfaction des Clients
- **Humains** : développement des compétences collectives, développement des compétences de chaque collaborateur, permettre à chaque collaborateur d'apporter ses idées et de prendre des responsabilités, amélioration de la satisfaction de chaque collaborateur (écoute de chacun, reconnaissance du travail bien fait, ambiance de travail sympathique, rémunération équitable, participation et intéressement, amélioration des conditions de travail).
- **De respect de nos valeurs** : respect de nos Collègues, de nos Clients et de nos Fournisseurs, conscience professionnelle, exigence et bienveillance pour-soi et pour les autres, confiance et solidarité

Ces objectifs concourent à créer un état d'esprit constructif.

○ 2019 : **Ce qu'ACTA veut réussir pour le monde qui l'environne**

Lors de ce groupe de travail, les collaborateurs d'ACTA ont défini :

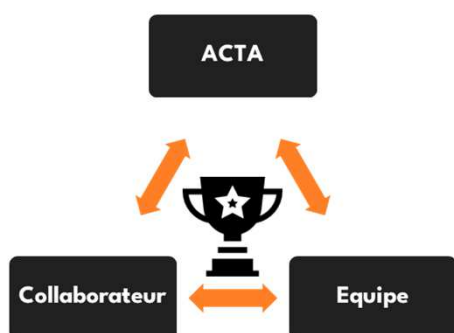
- **Notre stratégie** : le **LEAN**
- **Les challenges que nous voulons relever** : diminuer notre impact sur l'environnement, former au moins 10% d'apprentis, faire du beau, développer et promouvoir la collaboration avec nos partenaires et avec la Société.

GOUVERNANCE RSE

- **La manière dont nous voulons relever ces challenges** : en nous appuyant sur notre démarche **LEAN**, en étant authentique et cohérent, en donnant l'opportunité à chaque collaborateur de relever ces challenges et en veillant à ne laisser personne au bord du chemin.

A l'issue de ce groupe de travail, nous avons décidé qu'ACTA, chacune de ses équipes et chaque collaborateur devait relever **3 défis** :

- **Protéger notre TERRE**
- **Donner l'opportunité à chaque collaborateur de se développer**
- **Aider chaque Client à gagner**



Ces 3 défis sont communiqués chaque jour, partout dans l'entreprise :

- Pour que chaque collaborateur et chaque équipe contribuent à la réussite d'ACTA
- Pour qu'ACTA et chaque équipe contribuent à la réussite de chaque collaborateur.

○ 2023 : Protégeons notre TERRE

Lors de ce groupe de travail, les collaborateurs d'ACTA ont réaffirmé leur volonté de protéger notre TERRE et ont déterminé la manière dont nous voulions le faire :

- **En entraînant chaque collaborateur**
- **En garantissant une démarche authentique, reposant sur des éléments scientifiques et basée sur le LEAN**
- **En en faisant une démarche rentable**
- **En communiquant pour entraîner un maximum de personnes dans l'entreprise et à l'extérieur**

Les résultats de ce groupe de travail structurent notre démarche environnementale et sa mise en œuvre.



**Protégeons
notre TERRE**



PROTÉGEONS NOTRE TERRE

CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT

Association indépendante et apaisane, la CEC s'inscrit dans la continuité de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Sa vocation est d'appeler les dirigeants économiques français à s'engager dans une démarche de réflexion collective pour élaborer un ensemble de propositions audacieuses et impactantes. Les entreprises participantes aux parcours de la CEC repensent leur raison d'être et leur modèle économique dans le but d'assurer leur pérennité, tout en diminuant leur impact sur le climat, sur la biodiversité et sur les limites planétaires.



47

ACTA fait partie des 47 entreprises participantes au 1^{er} parcours de la CEC en Bourgogne-Franche-Comté.

Dans le cadre de notre participation à la CEC et en phase avec notre stratégie **LEAN**, nous avons repensé notre raison d'être et notre modèle économique au travers d'une question générative. Nous nous sommes fixés un cap ambitieux pour 2030 et avons identifié les leviers de redirections que nous devons actionner pour tenir ce cap. Notre feuille de route, comme celle de l'ensemble des participants, est disponible sur le site de la CEC. Sa publication témoigne de l'authenticité de notre démarche pour protéger notre TERRE, de notre transparence et de notre volonté d'entraîner avec nous un maximum de collaborateurs et de partenaires.



Alain GENET (Président d'ACTA) et Quentin GARCIN (Responsable QHSE) sur la scène de la CEC le 15/02/24.



Lien vers la Feuille de Route d'ACTA

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

ÉCOVADIS

Avec plus de 130 000 entreprises évaluées dans plus de 180 pays et plus de 220 secteurs d'activité, ECOVADIS est la plus importante plateforme d'évaluation de la performance RSE des entreprises.

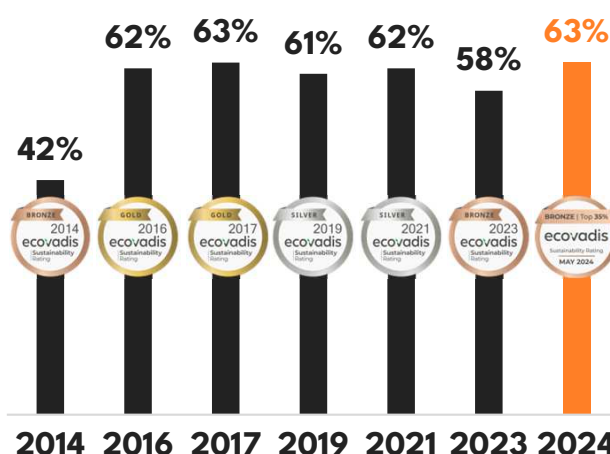
Chaque entreprise renseigne un questionnaire d'évaluation et transmet à la plateforme les éléments justificatifs correspondants. Les réponses et éléments sont ensuite analysés par une IA qui, en fonction du score obtenu par l'entreprise, lui attribuera ou non une médaille distinctive.

ecovadis



Depuis 2014, nous évaluons notre performance RSE via le référentiel ECOVADIS. Nous avons initialement obtenu la médaille de bronze en 2014, nous avons rapidement obtenu la médaille d'or en 2016 et l'avons conservé jusqu'en 2018. Nous avons ensuite été rétrogradé en médaille d'argent en 2019 et le sommes restés jusqu'à 2021. Depuis 2023, nous sommes désormais médaille de bronze.

Malgré l'évolution constante du référentiel ECOVADIS, nous sommes parvenus à maintenir notre score à notre plus haut niveau et avons à nouveau atteint notre record en 2024. Cependant, en dépit de nos efforts, le nouveau système d'attribution des médailles d'ECOVADIS ne cesse de nous rétrograder.



Evolution de notre score et de notre médaille ECOVADIS

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

Avant 2024, ECOVADIS attribuait les médailles en comparant le score des entreprises au score maximal théorique. Depuis 2024, ECOVADIS attribue les médailles en comparant le score des entreprises entre elles.

	Ancien système	Nouveau système
 BRONZE Top 35% ecovadis Sustainability Rating JAN 2025	Obtenir un score ≥45% du score max	Obtenir un score ≥65% des autres entreprises
 SILVER Top 15% ecovadis Sustainability Rating JAN 2025	Obtenir un score ≥55% du score max	Obtenir un score ≥85% des autres entreprises
 GOLD Top 5% ecovadis Sustainability Rating JAN 2025	Obtenir un score ≥65% du score max	Obtenir un score ≥95% des autres entreprises
 PLATINUM Top 1% ecovadis Sustainability Rating JAN 2025	Obtenir un score ≥75% du score max	Obtenir un score ≥99% des autres entreprises

Ce nouveau système comparant la performance RSE d'entreprises n'ayant pourtant rien de comparables, il favorise l'émergence et le recours à des cabinets spécialisés. En effet, depuis sa mise en œuvre, ACTA ne cesse d'être démarchée par des organismes garantissant l'obtention d'une médaille d'Or ou Platinium en échange de leur accompagnement. La majorité de ces cabinets ne contribue pas à améliorer la performance RSE des entreprises, mais se contentent de diffuser des documents génériques approuvés par l'IA en charge de l'évaluation d'ECOVADIS.

Soucieux de garantir une démarche RSE authentique et responsable, nous avons toujours refusé de collaborer avec ces entreprises et travaillons activement à la recherche de nouvelles certifications et de nouveaux labels RSE, davantage en phase avec nos valeurs.

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

IMPACT SCORE

Développé par le Mouvement Impact France, l'Impact Score est un référentiel d'évaluation complet de l'impact RSE des organisations.

Il permet à une entreprise volontaire d'évaluer ses actions de réduction de ses impacts négatifs (impact social et impact écologique), ses démarches de partage du pouvoir et de la valeur et sa stratégie à impact positif.



En Juillet 2024 et pour la première fois, nous avons évalué notre Impact Score et obtenu 54/100.

Ce score correspond également à la moyenne des près de 11 000 organisations ayant volontairement réalisées leur évaluation et nous place parmi le **TOP 30%** de ces organisations de 50 à 249 salariés

Les résultats détaillés par thématique, notre évaluation complète et nos éléments justificatifs sont disponibles sur le site de l'Impact Score.



Lien vers notre Impact Score



PROTÉGEONS NOTRE TERRE

LABEL ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA NATURE

10

ACTA adhère aux 10 principes communs aux Entreprises Engagées pour la Nature.

Décerné par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le label « Entreprise Engagée pour la nature » est attribué aux entreprises ayant adhéré aux principes communs du programme et dont le plan d'action volontaire et robuste en faveur de la biodiversité a été validé par un comité d'expert de l'OFB.



179

ACTA est la 179^e entreprise labellisée Entreprise Engagée pour la Nature par l'OFB.

Cette labélisation, attribuée par un organisme spécialisé et reconnu, atteste du sérieux de notre démarche et des mesures que nous déployons pour protéger notre TERRE. Composé de 6 actions volontaires concernant notre cœur de métier et 2 actions volontaires complémentaires, notre plan d'action complet est disponible sur le site de l'OFB.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Lien vers notre fiche Entreprise Engagée pour la Nature

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

LES JARDINS D'ACTA

Au printemps 2023, nous avons décidé de repenser nos espaces-verts et la manière de nous en occuper. Avec une dizaine de collaborateurs volontaires, nous avons posé les fondations des « Jardins d'ACTA ».

- Préserver et développer la biodiversité
- Capturer et stocker un maximum de CO₂
- Faciliter la pénétration de l'eau dans les sols et limiter l'arrosage
- Consommer moins d'énergie
- Développer les compétences de nos collaborateurs
- En faire un lieu de repos, de bien-être et de détente
- Se protéger des fortes chaleurs
- Ne pas cacher l'usine
- Montrer que l'on s'en occupe
- Ne pas dépenser plus d'argent qu'auparavant

A l'été 2023, nous avons élaboré une première esquisse des Jardins d'ACTA et nous sommes fait aider d'un Ingénieur Paysagiste pour nous aider à sélectionner et à positionner les espèces adéquates. Nous avons planté nos premiers îlots de biodiversité à l'automne 2023 (environ 500 m² de vivaces et de rosiers). Sur 2024, nos collaborateurs volontaires ont réalisé eux-mêmes l'entretien des Jardins d'ACTA.



Printemps 2023



Hiver 2023



Printemps 2024

Fort de nos premiers résultats, nous allons poursuivre le développement de nos jardins sur 2025. Nous envisageons de densifier nos îlots de biodiversité, d'en installer de nouveaux, et de planter une centaine d'arbres.

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

CERTIFICATION PEFC

100%

Notre chaîne de contrôle est certifiée **100% PEFC**.

Attribuée par l'Institut Technologique Forêts Cellulose, Bois-construction et Ameublement (FCBA), cette certification nous permet de vendre des façades et des agencements 100% PEFC à nos Clients qui nous en font la demande. Cette certification apporte la garantie que les ressources forestières utilisées dans nos produits sont issues de forêts gérées durablement.



UTILISATION DE PANNEAUX CARB II

100%

Tous les panneaux de MDF que nous utilisons sont certifiés CARB II.

Décernée par le California Air Resources Board, la certification CARB II, garantit que le panneau émet un très faible niveau de formaldéhyde : $<0,05\text{ppm}$ contre $0,10\text{ppm}$ pour la norme européenne. Dès le début des années 2000, nous étions l'une des premières entreprises en Europe à utiliser ces panneaux qui contribuent à rendre les milieux plus sains et plus sécuritaires. Nous restons aujourd'hui une des seules entreprises françaises à les utiliser.



PROTÉGEONS NOTRE TERRE

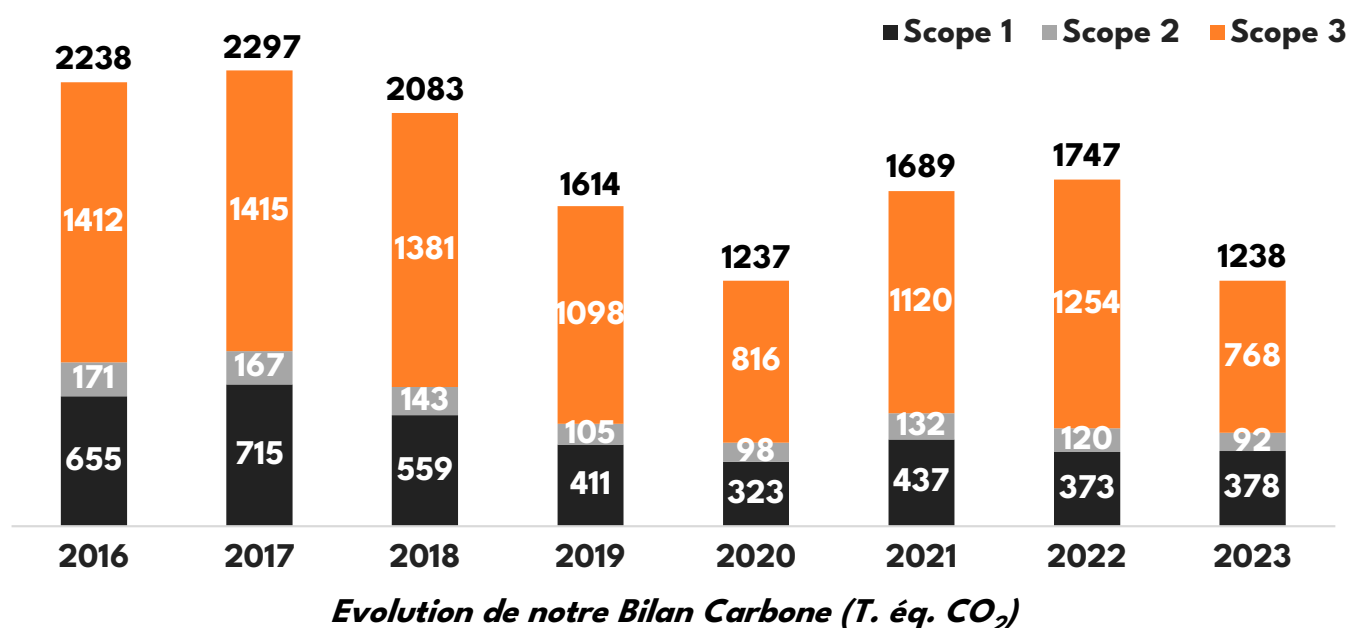
BILAN CARBONE

En 2016, ACTA réalisait son premier Bilan Carbone et prenait en compte l'ensemble des catégories d'émissions, conformément aux recommandations de l'ADEME. Jusqu'en 2023, la mise à jour de ce bilan était réalisée annuellement.



3

Dès 2016 et la réalisation de notre premier Bilan Carbone, nous nous sommes intéressés aux **3** scopes de nos émissions.



- En 2023, nous avons souhaité approfondir notre démarche et sommes rentrés dans un niveau de détails beaucoup plus important, notamment en ce qui concerne les émissions du scope 3.
- Ce travail exigeant mobilisant beaucoup de ressources internes, nous avons choisi de procéder à la mise à jour de notre Bilan Carbone tous les deux ans, au plus tard tous les 3 ans.
- En 2026, nous procéderons à la mise à jour de notre Bilan Carbone à l'aide de l'ensemble des données collectées sur 2025.

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

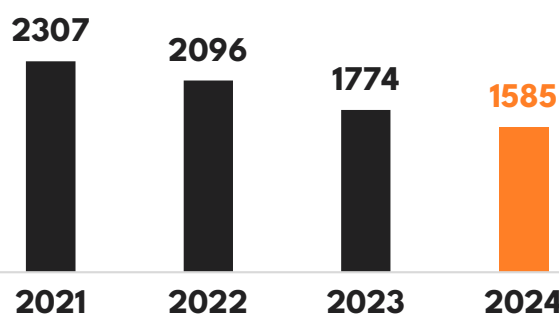
CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

L'activité d'ACTA nécessite la consommation d'électricité et de gaz. Fin 2023, nous avons lancé, dans chacune des équipes de l'entreprise, des groupes de travail « Economisons l'énergie ». Poursuivis sur 2024, ces groupes de travail visaient à considérer chaque consommation d'énergie comme un problème et à la traiter comme tel. La mise en œuvre des actions issues de ces groupes de travail nous a permis de diminuer drastiquement nos consommations d'énergies.



-31%

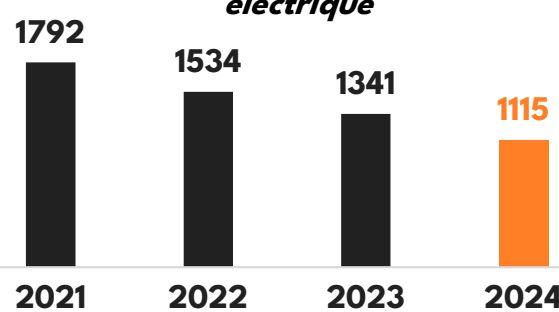
Nous avons réduit notre consommation électrique de 31% entre 2021 et 2024.



Evolution de notre consommation électrique

-38%

Nous avons réduit notre consommation de gaz de 38% entre 2021 et 2024.



Evolution de notre score conso de gaz

- En 2022, l'arrêt des mesures exceptionnelles prises pendant la crise du COVID, nous permet de diminuer notre consommation électrique de près de 9% et notre consommation de gaz de 14%, par rapport à 2021.
- En 2023, la mise en œuvre des groupes de travail « Economisons l'énergie », nous permet de diminuer notre consommation électrique de 15% et notre consommation de gaz de 13% par rapport à 2022.
- En 2024, le déploiement des contre-mesures issues des groupes de travail « Economisons l'énergie », nous permet de diminuer notre consommation électrique de 11% et notre consommation de gaz de 17% par rapport à 2023.

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

PRODUCTION DE DÉCHETS

L'activité d'ACTA génère une production de déchets. Fin 2023, nous avons lancé, dans chacune des équipes de l'entreprise, des groupes de travail « Réduisons nos déchets ». Poursuivis sur 2024, ces groupes de travail visaient à considérer chaque production de déchets comme un problème et à la traiter comme tel. La mise en œuvre des actions issues de ces groupes de travail nous a permis de réduire drastiquement notre production de déchets.

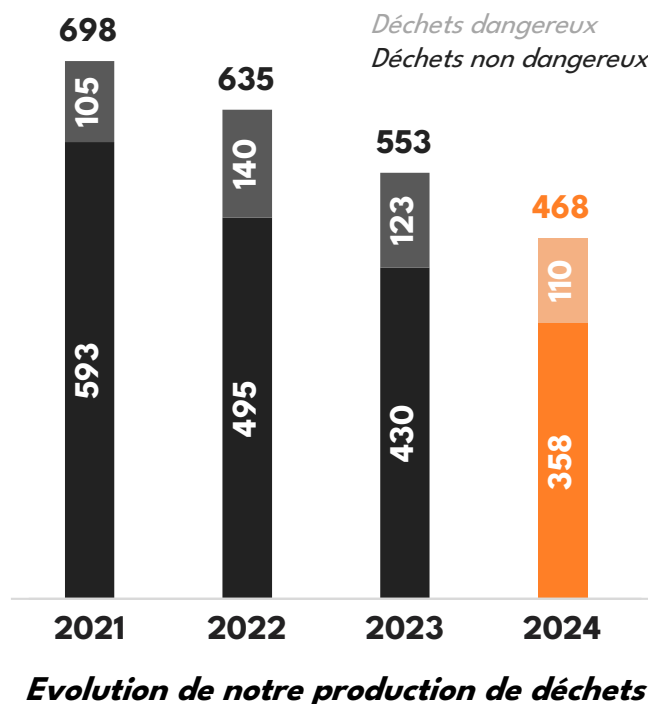


-230T

De production de déchets
entre 2021 et 2024.

-33%

De production de déchets
entre 2021 et 2024.



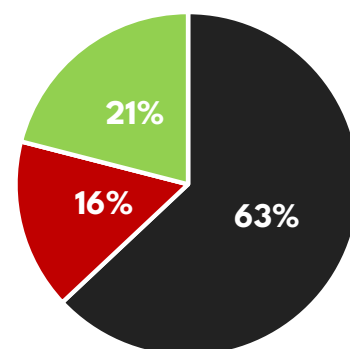
- En 2022, l'arrêt des mesures exceptionnelles prises pendant la crise du COVID, nous permet de diminuer notre production de déchets de 9% par rapport à 2021.
- En 2023, la mise en œuvre des groupes de travail « Réduisons nos déchets », nous permet de diminuer notre production de déchets de 13% par rapport à 2022.
- En 2024, le déploiement des contre-mesures issues des groupes de travail « Réduisons nos déchets », nous permet de diminuer notre production de déchets de près de 16% par rapport à 2023.

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

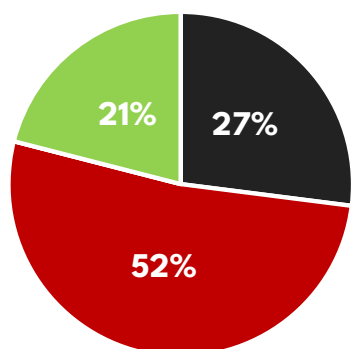
DEVENIR DE NOS DÉCHETS

Après avoir diminué notre production de déchets, nous avons travaillé à l'amélioration du devenir de nos déchets.

En 2023, lors des groupes de travail « Réduisons nos déchets », nous avons identifiés que nous pouvions valoriser d'avantage de déchets que ce que nous faisions (*cf légende en bas de page*).



Devenir de nos déchets en 2023



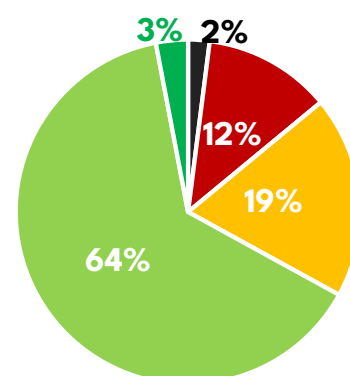
Devenir de nos déchets en 2024

En 2024, nous avons sollicité le prestataire en charge de la collecte et de la gestion de nos déchets afin d'améliorer l'empreinte environnementale de nos déchets (meilleur traitement de nos déchets, nouvelles filières de tri, propositions d'amélioration). La part de nos déchets valorisés est ainsi passée de 37% à 73%, notre prestataire ayant redirigé une partie de notre flux de déchets, de l'enfouissement vers la valorisation énergétique (incinération).

Pour 2025, nous souhaitons développer davantage le recyclage et allons commencer à collaborer avec un nouveau prestataire.

Ensemble, nous allons :

- Pratiquement arrêter l'enfouissement de nos déchets
- Réorienter une partie de nos déchets de l'incinération vers le CSR (Combustible Solide de Récupération).
- Développer davantage le tri et le recyclage
- Initier la réutilisation d'une partie de nos déchets de palettes



Devenir de nos déchets - prévisions 2025

Légende :

Enfouissement – Incinération – CSR – Recyclage – Réutilisation

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

FIN DE VIE DE NOS PRODUITS

Les façades de meubles et les agencements fabriqués par ACTA MOBILIER sont des produits particulièrement durables. Leur niveau de Qualité (imposé par notre positionnement haut de gamme) et leurs finitions (laque et béton ciré) reconnues pour leur durabilité, leur confèrent une durée de vie exceptionnelle. Bien que leur longévité dépende de leur entretien et de leur usage par nos Clients, ils peuvent être utilisés pendant de nombreuses années.



100%

100% de nos façades de cuisines et de nos agencements peuvent intégrer une filière de recyclage sans la perturber.

Conscient que nos produits rejoindront tôt ou tard une filière d'élimination, nous veillons, dès leur conception, à ce qu'ils puissent être conçus de manière à intégrer facilement et sans le perturber, le schéma moyen du recyclage en France.

En tant que metteur sur le marché de produits d'Ameublement, ACTA adhère à l'éco-organisme VALDELIA. Au travers de cette adhésion et du versement de notre éco-participation, nous soutenons financièrement les filières de recyclage des déchets d'ameublement. Ce partenariat nous permet également d'éliminer gratuitement, via les filières proposées par VALDELIA, les agencements obsolètes que nous ramenons de chez nos Clients et plus rarement, les façades de meubles que nos Clients sont susceptibles de nous renvoyer pour que nous les analysons.



VALDELIA

Accélérateur de secondes vies

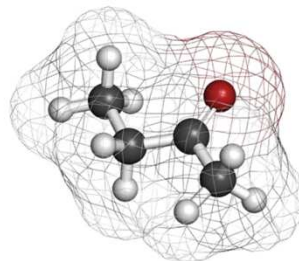


PROTÉGEONS NOTRE TERRE

ÉMISSIONS POLLUANTES

Spécialisée dans la finition de haute qualité, ACTA utilise des apprêts, des laques et des vernis à bases solvantées contenant des Composés Organiques Volatils (COV).

Soucieux de limiter notre impact sur notre TERRE et de garantir le plus haut niveau de qualité à nos Clients, nous travaillons à la substitution et à la réduction de notre consommation de produits contenant des COV.

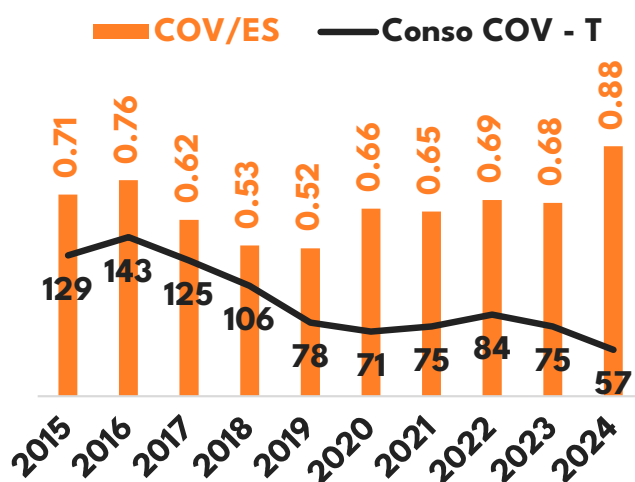


0,88

Notre ratio de COV/Extrait Sec était de **0,88** en 2024.

Réglementairement, le ratio annuel entre la masse totale de COV et la masse totale d'Extrait Sec contenus dans les produits que nous utilisons, ne doit être inférieure à 1.

Bien que nous ayons toujours respecté ce seuil, nous travaillons également à la réduction de notre consommation de solvant.



Evolution de notre taux de COV/Extrait Sec et de notre consommation de solvants

-56%

En 10 ans, notre consommation annuelle de COV a diminué de **56%**.

PROTÉGEONS NOTRE TERRE

○ Développement des finitions aspects béton ciré

Nous avons poursuivi le développement de notre production de pièces d'aspect béton ciré sur 2024. Initialement développée sans solvant, cette finition parfois recouverte d'une fine couche de vernis solvanté (si le Client en fait la demande), reste très pauvre en COV.



○ Fabrication de nos propres laques

Nous fabriquons nos propres laques satinées depuis 2015, nos laques brillantes depuis 2018 et nos laques mates et ultra-mattes depuis 2022. Seule une infime partie de nos finitions, très spécifiques, est encore achetée telle quelle à nos fournisseurs. Le fait de fabriquer nous même nos propres laques nous permet d'utiliser la juste quantité de solvants, limitant ainsi nos émissions de COV.

○ Recherche d'apprêts et de finitions « hydro »

Même si cela ne s'avère pas encore concluant d'un point de vue qualitatif, nous recherchons et testons des apprêts et des finitions dits « hydro », sans COV.

Entre 2019 et 2021, nous avons testé, de manière industrielle, l'utilisation de laques satinées à bases aqueuses. Malgré les investissements réalisés et les nombreux essais menés dans cette finition, la Qualité obtenue s'est avérée insuffisante pour répondre aux exigences de nos Clients. Bien que nous soyons confrontés aux mêmes problématiques de Qualité, nous portons aujourd'hui nos efforts sur la recherche et l'utilisation d'apprêts à bases aqueuses.

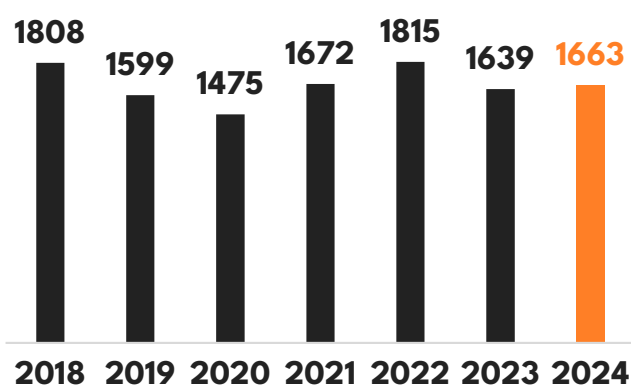
En revanche, bien que ces produits « hydro » soient dépourvus de COV, nous avons constaté que leur utilisation génère d'importantes quantités d'eaux souillées difficiles à traiter et fait également peser de nouveaux risques sur la santé de nos collaborateurs.



PROTÉGEONS NOTRE TERRE

UTILISATION DE L'EAU

ACTA n'est pas un gros consommateur d'eau. Nos procédés de fabrication consomment peu d'eau et l'essentiel de notre consommation est relative à des usages domestiques (sanitaires, douches, ménage, boisson, ...).



Evolution de notre consommation d'eau annuelle (en m³)

Avec une moyenne annuelle d'un peu moins de **1 700 m³** sur les 7 dernières années, la consommation d'eau d'ACTA reste relativement faible et stable.

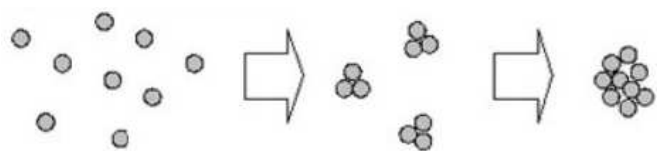
La très grande majorité de l'eau industrielle mise en œuvre dans nos process de fabrication l'est dans nos installations de laquage (cabines et robot).

Dans ces équipements, des « murs d'eau » (parois métalliques sur lesquelles s'écoule de l'eau) permettent de capter l'overspray (les particules de peinture en suspension dans l'air). L'eau chargée de peinture s'écoule ensuite vers des « piscines » dans lesquelles des micro-organismes détruisent les COV présents dans les particules de peinture.



« Murs d'eau » dans une cabine de laquage

PROTÉGEONS NOTRE TERRE



Particules piégées dans l'eau

Floculation

Un traitement par coagulation et floculation permet aux particules de peintures de remonter à la surface pour ensuite être récupérées sous forme de boues par un système d'écumage.

Ces boues sont séchées et égouttées à température ambiante puis envoyées à l'incinération. Débarrassée de la peinture, l'eau traitée repart dans les murs d'eau. Bien qu'en circuit fermé, ce système nécessite parfois quelques appoints d'eau pour compenser les faibles quantités d'eau emprisonnées dans les boues ou perdues par évaporation.



Boues en cours de séchage

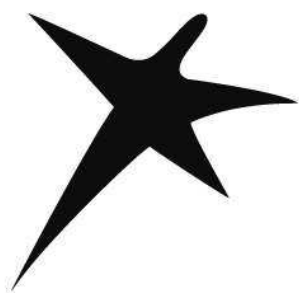
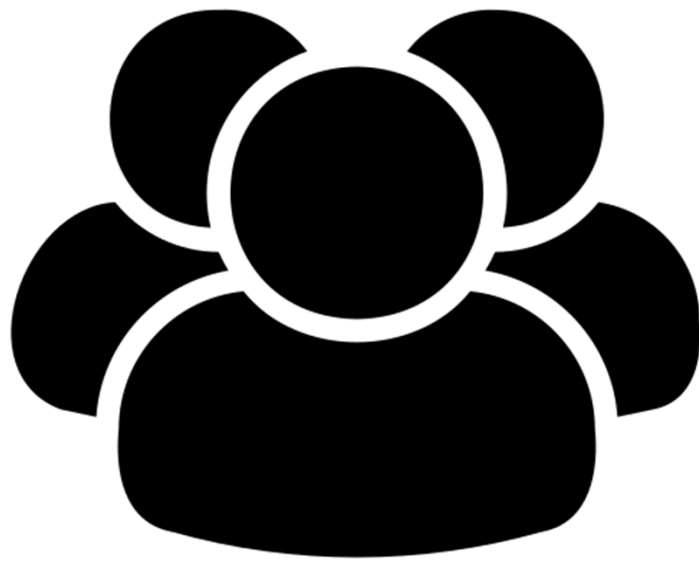
0 litre

Nous rejetons **0 litre** d'eau usée suite à usage industriel dans le réseau d'eaux usées.

Bien qu'en quantités très limitées, toutes nos eaux usées issues de nos usages industriels, sont collectées dans des circuits dédiés, prétraitées en interne puis expédiées chez des prestataires spécialisés, en charge de leur traitement.



**Donner
l'opportunité
à chaque
Collaborateur
de se développer**

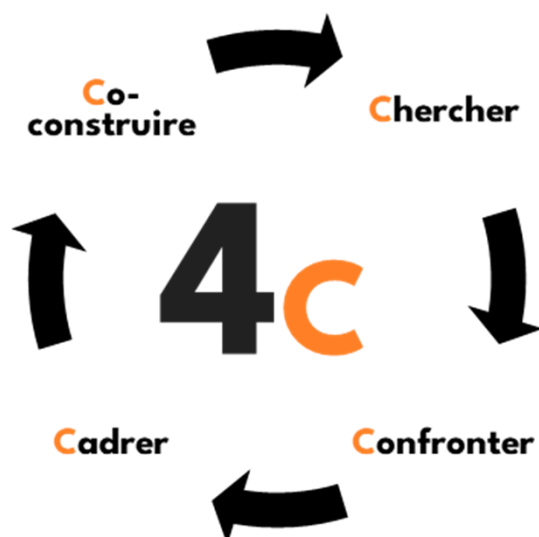


ACTA

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

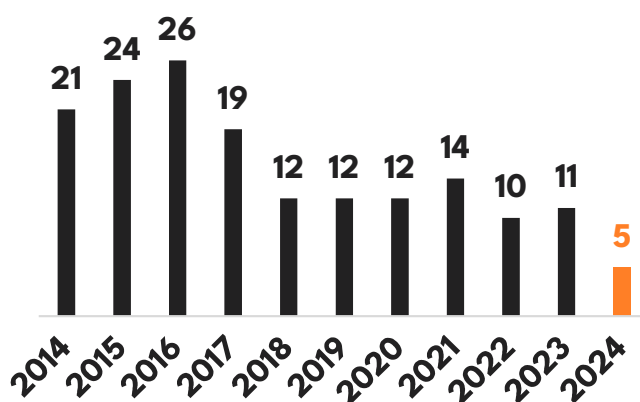
SANTÉ ET SÉCURITÉ

En 2024, ACTA a repensé et restructuré sa démarche Santé et Sécurité. Le développement de chaque collaborateur n'étant possible que dans un environnement de travail préservant sa santé et sa sécurité, ce sujet est une de nos priorités.



Désormais basée sur la résolution de problème et sur la méthode 4C, notre démarche s'inscrit pleinement dans notre stratégie **LEAN** visant avant tout, le développement des compétences de chaque collaborateur. Elle repose sur la remontée et sur l'analyse collective et systématique de chaque situation dangereuse, de chaque presque-accident et de chaque premier soin rencontré par nos collaborateurs.

Alors que l'accidentologie moyenne d'ACTA sur les 10 dernières années était de plus de 15 Accidents du travail par an, notre démarche nous a permis de la diviser par plus de deux, et ce dès la première année.



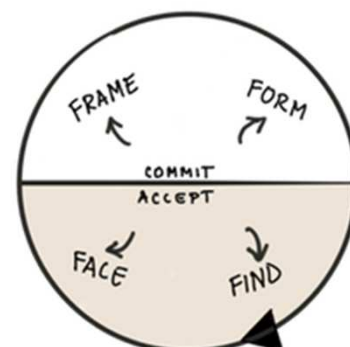
Evolution de notre accidentologie

-55%

En 2024, notre accidentologie a diminué de **55%** par rapport à 2023.

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

La pensée LEAN **4C** : **C**hercher – **C**onfronter – **C**adrer – **C**onstruire (traduction des **4F** en Anglais : **F**ind – **F**ace – **F**rame – **F**orm) voit en chaque problème une opportunité d'apprendre à faire face aux futurs problèmes, tout en essayant de résoudre le problème actuel.



Elle s'oppose à la pensée traditionnelle **4D** (**D**éfinir – **D**écider – **D**iriger – **D**émêler) qui nous pousse à miser sur une prise de décision radicale et à espérer que celle-ci produise les effets escomptés.

Reposant sur des questions pouvant paraître simples en apparence, le fonctionnement de la méthode **4C** permet de s'adapter à chaque situation et de traiter efficacement tous types de problèmes. Concrète, elle nécessite de s'intéresser aux vraies causes des vrais problèmes du terrain. Collaborative, elle repose sur les relations de confiance établies entre chacun.

4C	Questions à se poser	Comment ?
C hercher les problèmes	- Quel est le contexte de cet incident ? - Quel(s) problème(s) devons-nous traiter ?	- Sur le terrain - En incitant les collaborateurs à remonter les incidents qu'ils rencontrent
C onfronter le problème	- Quelle est l'ampleur du problème ? - Quelles sont ses causes profondes ?	- Sur le terrain, avec les collaborateurs et managers concernés - En utilisant le QQQQCP (Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?)
C adrer le problème	- Quelles causes devons-nous traiter ? - Quelles sont les priorités ?	- Sur le terrain, avec les collaborateurs et managers concernés - Selon une méthodologie précise (arbres des causes + 5 pourquoi ?)
C onstruire les solutions	- Comment traiter les causes ? - Que devons-nous tester ?	- Sur le terrain avec les collaborateurs et managers concernés - En établissant un plan de test (cause – hypothèse – contre mesure)

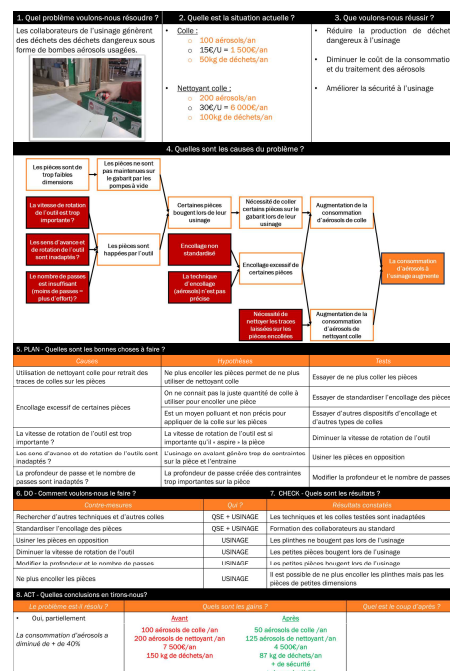
DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

115

En 2024, nos collaborateurs ont remonté **115** incidents relatifs à leur santé et à leur sécurité.

Nous analysons chaque problème remonté par nos collaborateurs :

- Dans les heures (au plus tard dans les jours) qui suivent sa détection
- Sur le terrain, dans les conditions les plus proches de celles de l'incident
- En présence de l'ensemble des collaborateurs et des managers concernés
- Selon une méthodologie précise (QQOQCP + 5 Pourquoi ? et arbre des causes + Plan de test).
- Animée par au moins par un membre du service QHSE



Exemple de résolution de problème

HYPOTHESE	TEST	CONTRE MESURE	RESULTAT ATTENDU

Trame de plan de test

Ces analyses sont systématiquement et immédiatement suivies de la co-construction :

- D'un plan de test visant à vérifier les hypothèses émises et à mesurer l'efficacité des contremesures mises en œuvre et décidées collectivement.
- D'un premier standard visant à supprimer ou à limiter les conséquences du problème.

Chaque analyse est retranscrite sous forme de A3, affichée dans l'atelier et compilée dans un classeur dédié et consultable par tous.

Regroupant l'ensemble de nos apprentissages relatifs aux problèmes de santé et de sécurité rencontrés par nos collaborateurs, ce classeur est un solide support de formation interne.



DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

CONDITIONS DE TRAVAIL

De bonnes conditions de travail sont indispensables pour permettre à chaque collaborateur de se développer. ACTA l'a compris depuis longtemps et propose des conditions de travail avantageuses répondant aux besoins de ses collaborateurs.



○ Rémunération

La grille salariale d'ACTA est négociée entre la Direction et les membres de notre CSE, à partir de la grille de la branche de la Fabrication de l'Ameublement.

En plus des éléments conventionnels de salaire, la plupart de nos collaborateurs perçoivent une prime individuelle d'entreprise, selon différents critères (polyvalence, disponibilité, investissement, ...).



○ Intéressement

Mis en place depuis de nombreuses années, l'intéressement permet de récompenser le travail de l'année en redistribuant une partie des bénéfices aux collaborateurs.

40%

L'intéressement peut atteindre jusqu'à **40%** du résultat de l'entreprise.

Chaque année, en collaboration avec les membres de notre CSE, nous définissons des objectifs visant à faire progresser ACTA et à préparer l'avenir. L'atteinte de ces objectifs génère **des bonus pouvant permettre d'aller jusqu'à doubler l'intéressement**. En 2024, les critères de l'intéressement étaient relatifs à la sécurité, aux consommations énergétiques, à la production de déchets, aux réclamations Clients et aux reliquats de commande.



DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER



○ Mutuelle d'entreprise

Chaque année, les membres de notre CSE rencontrent les représentants de la mutuelle pour faire le bilan de l'année écoulée et adapter si besoin le niveau de prise en charge.

Fin 2023, le CSE a décidé de changer de prestataire de mutuelle afin d'améliorer les prestations proposées aux collaborateurs, tout en diminuant légèrement les cotisations.

apgis
Institution
de prévoyance

60%

ACTA prend en charge jusqu'à 60% du coût de la mutuelle.

○ Conseillère sociale

Depuis **plus de 30 ans**, ACTA propose des permanences sociales pour venir en aide aux collaborateurs qui en ont besoin.



15

Une conseillère sociale intervient dans l'entreprise ½ journée tous les 15 jours et peut également se déplacer à domicile si les collaborateurs le souhaitent.

Cette conseillère intervient sur les problématiques sociales, administratives, financières, familiales, professionnelles ou psychologiques. Une aide technique et administrative est également proposée pour accompagner les collaborateurs dans leurs différentes démarches.



DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER



○ **Convention collective**

ACTA applique les dispositions de la convention collective de la Fabrication de l'Ameublement.

Dans les faits, nous allons bien au-delà. A titre d'exemple, notre grille salariale est supérieure à celle de la convention collective, et nous augmentons le temps de pause payé lorsque le temps de travail augmente.

Nous sommes impliqués dans la construction de la future convention collective de la Fabrication de l'Ameublement puisque notre Responsable des Ressources Humaines participe mensuellement à la Commission sociale de l'Ameublement Français et des Industries du Panneaux.



**l'Ameublement
français**



○ **Télétravail et flexibilité**

Lorsqu'un collaborateur d'ACTA demande à pratiquer ponctuellement le télétravail, la Direction lui accorde, dans la mesure où cela ne pose pas de problème important dans l'organisation.

Nous permettons également le télétravail régulier puisque plusieurs collaborateurs, issus de différents services de l'entreprise (Ressources Humaines, Commercial, Comptabilité, Informatique, Bureau d'étude, ...), télétravaillent un jour par semaine.

Pour les collaborateurs de production, la modulation horaire et l'annualisation permettent de donner satisfaction dans la quasi-totalité des cas lorsque les collaborateurs ont des contraintes personnelles ou des souhaits particuliers.



DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

○ Fête d'ACTA

Chaque année, avant les congés estivaux, les membres de notre CSE organisent la fête d'ACTA. Cet événement ouvert à l'ensemble de nos collaborateurs est l'occasion de développer le lien social en nous réunissant autour d'un repas et d'activités conviviales. Cette fête peut aussi bien se tenir dans les locaux d'ACTA qu'à l'extérieur de l'entreprise.



En 2024, lors de la fête d'ACTA, nos olympiades ont réuni plus des deux-tiers de nos collaborateurs.

○ Repas de fin d'année

Tous les ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les collaborateurs d'ACTA sont invités par le CSE à venir partager un repas au restaurant ou dans un lieu atypique. En 2024, notre repas de fin d'année s'est tenu au cabaret UTOPIA.



○ Cadeau de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nos collaborateurs reçoivent un cadeau financé à hauteur de **50%** par le CSE et à hauteur de **50%** par ACTA.

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

DIALOGUE SOCIAL

La Gouvernance d'ACTA repose en partie sur une collaboration étroite avec notre Comité Social et Economique (CSE). Ses membres, élus le 26/07/2024 pour une durée de 4 ans, sont encouragés à recueillir les questions et les remarques des collaborateurs, et à les partager lors des différentes réunions de CSE.



12

11

Notre CSE se compose de **12** collaborateurs répartis en **11** CSE et Commissions

Liste des CSE	Nombre de membres	Fréquence des réunions
CSE central	12	Mensuelle
CSE santé et sécurité	6	Bimestrielle
CSE protégeons notre TERRE	8	Bimestrielle
CSE LEAN et développement de chaque collaborateur	5	Bimestrielle
Commission intéressement, salaires, qualifications et gestion du temps de travail	6	Au besoin
Commission mutuelle et prévention	3	Au besoin
Commission animations	6	Au besoin
Commission distributeurs, salle de pause, extérieurs, avantages et bons-plans	4	Au besoin
Commission finance, trésorerie et dépenses	2	Au besoin
Commission aides aux collaborateurs	4	Au besoin
Commission communication	6	Au besoin

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Chez ACTA, nous considérons que la collaboration et le travail d'équipe doivent permettre la synergie et le développement de nos compétences collectives. Ainsi, nous veillons à préserver la force du collectif, la richesse de la diversité et les vertus de l'inclusion.

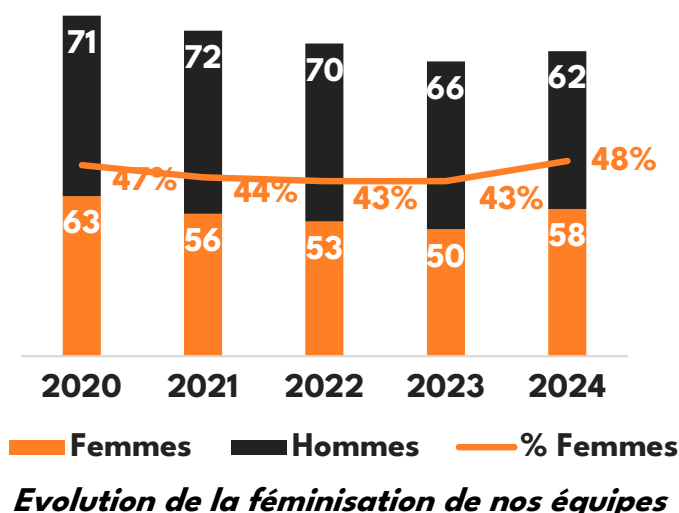


○ Egalité homme-femme

99%

En 2024, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons maintenu notre index d'égalité Femmes/Hommes à **99%**.

Nous maintenons nos excellentes performances dans chaque domaine, avec une notation de **39/40** pour l'égalité de rémunération, de **35/35** pour l'égalité des augmentations individuelles, et de **10/10** pour la représentation des Femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations d'ACTA. Nous n'avons pas calculé notre score relatif au pourcentage de collaboratrices augmentées au retour leur congés maternité, puisque ce cas ne s'est pas présenté en 2024.



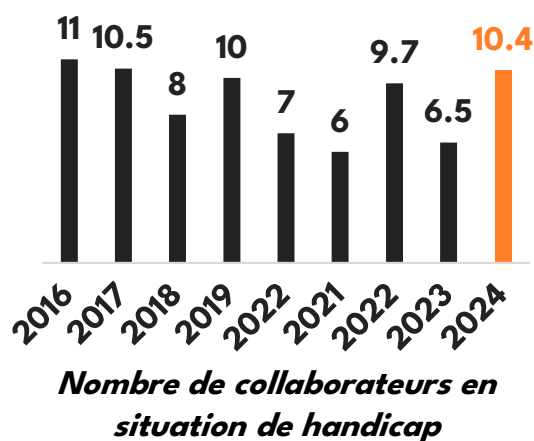
Cet index témoigne de notre engagement continu envers l'égalité des sexes.

Chez ACTA, Femme ou Homme, l'important est de contribuer à nos 3 défis d'entreprise.

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

○ Handicap

ACTA a toujours eu à cœur de pouvoir accueillir des collaborateurs en situation de handicap et ce, en étant toujours au-dessus des minimums légaux. Chaque année, nous accueillons des personnes en situation de handicap, dans le cadre d'une journée de découverte des métiers appelée DUODAY.



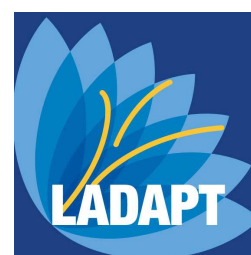
7

Dans le cadre du DUODAY 2024, nous avons accueillis **7** personnes en situation de handicap.



Engagés en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, nous collaborons également avec :

- **LADAPT** : créée en 1929, et reconnue d'utilité publique, LADAPT accompagnait, en 2024, plus de 23 000 personnes dans leurs parcours de soins, leurs vies quotidiennes et sociales, leurs parcours éducatifs, et dans leurs parcours de formation et d'emploi.
- **Les ESAT** : nous faisons régulièrement appel aux prestations proposées par deux ESAT (Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail). En particulier celui de la WIVRE, à quelques centaines de mètres de nos locaux.



○ Travailleurs étrangers

Chez ACTA, la nationalité des collaborateurs n'est pas un critère d'embauche. En 2024, ACTA comptait **3** collaborateurs étrangers (hors UE).

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

GESTION DES CARRIÈRES ET DES FORMATIONS, PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

Permettre le développement de chaque collaborateur, dans et par son travail étant l'un de nos 3 défis, la gestion des carrières et des formations est l'une de nos priorités essentielles. Depuis la naissance d'ACTA en 1989, nous ne cessons d'accompagner et de former nos collaborateurs, nos apprentis et nos stagiaires. Preuve de l'efficacité et de l'authenticité de notre démarche, nous embauchons plus de la moitié de nos apprentis, une fois leur diplôme obtenu.



25

En 2024, nous avons accompagnés et formés **25** apprentis.

35

En 2024, nous avons accueillis **35** stagiaires.

Fort de notre volonté de former toujours mieux et toujours plus de collaborateurs, d'apprentis et de stagiaires, nous collaborons activement, et de longue date, avec de nombreuses écoles et organismes engagés en faveur de la formation et du développement de l'emploi local.



DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER



○ Les Missions Locales (89)

Créées en 1982, les Missions Locales sont des acteurs territoriaux des politiques publiques, présidées par des élus locaux, et en première ligne dans l'accompagnement de tous les jeunes vers l'autonomie et l'emploi. ACTA collabore avec les Missions Locales en accueillant des jeunes au sein de ses effectifs et en organisant des visites de découverte de nos métiers, au sein de nos ateliers.

○ La Maison de l'Entreprise (89)

Créée en 1990, La Maison de l'Entreprise réunit à la fois l'UIMM Yonne et Nièvre, le MEDEF Yonne et le Pôle Formation 58-89, dans un « lieu-ressource » incontournable du tissu industriel lcaunais et Nivernais. Dotée de 5 écoles, dont 4 en Enseignement Supérieur, La Maison de l'Entreprise vise la transmission des savoir-faire par l'apprentissage pour former localement une main d'œuvre hautement qualifiée. Cette ambition rejoignant celle d'ACTA, nous collaborons activement avec la Maison de l'Entreprise, en accueillant des apprentis issus des parcours de formation qu'elle propose.



○ Les Compagnons du Devoir et du Tour de France

Créés en 1941, Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sont reconnus d'utilité publique. L'association réunit des hommes et des femmes de métier, mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun et à chacune de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage. Cet idéal rejoignant l'un des défis d'ACTA, nous collaborons avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France en accueillant des apprentis issus de leurs parcours de formation.

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

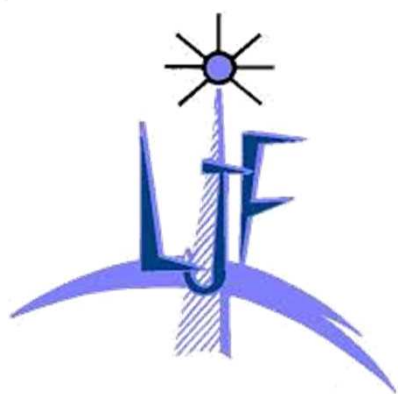


○ Le Lycée Bonaparte d'Autun (71)

Le 09/03/2024, ACTA participait aux portes ouvertes du Lycée Bonaparte d'Autun (71) dont nous accueillons chaque année des stagiaires dans le cadre de leur BTS DRB (Développement et Réalisation Bois). Un de nos collaborateurs fait d'ailleurs régulièrement partie des membres du jury de cette formation.

○ Le Lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre (89)

Le 08/03/2024, ACTA participait à la journée de présentation du BTS ATI (Assistance Technique d'Ingénieur) du Lycée Chevalier d'EON de Tonnerre (89) dont nous accueillons chaque année plusieurs stagiaires. Notre Responsable des Ressources Humaines et deux de nos collaborateurs issus de cette formation, sont allés à la rencontre des étudiants pour partager leurs expériences du BTS ATI.



○ Le Lycée Joseph Fourier d'Auxerre (89)

Le 12/04/2024, ACTA était présente au Lycée Joseph Fourier dont nous accueillons chaque année plusieurs stagiaires et apprentis dans le cadre de leurs diverses formations. Notre Responsable des ressources Humaines s'est rendue sur place pour échanger avec l'équipe pédagogique sur le lien essentiel entre l'entreprise et l'enseignement professionnel. Deux de nos collaborateurs font d'ailleurs régulièrement partie des membres du jury d'une de ces formations.

○ Les collèges Saint-Joseph et Albert Camus d'Auxerre (89)

Une nouvelle fois, plusieurs de nos collaborateurs se sont rendus aux collèges Saint-Joseph et Albert Camus d'Auxerre (89), dans le courant de l'année 2024, pour présenter nos métiers aux collégiens et susciter des vocations.

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

○ L'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et des Industries du Bois – Epinal (88)

Le 03/10/2024, ACTA participait au salon emplois et stages de l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et des Industries du Bois d'Epinal (88) dont nous accueillons régulièrement des apprentis. Plusieurs de nos collaborateurs se sont rendus sur place pour échanger avec les étudiants sur nos métiers et tenter de recruter nos futurs apprentis.



5

En 2024, ACTA comptait **5** Ingénieurs de l'ENSTIB d'Epinal au sein de ses effectifs.

○ Le salon de l'étudiant et de l'apprentissage d'Auxerre (89)

Cette année encore, ACTA participait au salon de l'étudiant d'Auxerre les 09 et 10/02/2024. Plusieurs de nos collaborateurs se sont rendus sur place pour présenter nos métiers, proposer une animation aux étudiants et tenter de recruter nos futurs apprentis.



Le stand d'ACTA au salon en 2024



Notre activité de fabrication de pots à crayons

DONNER L'OPPORTUNITÉ A CHAQUE COLLABORATEUR DE SE DÉVELOPPER

Le 19 Décembre, à la Maison de l'Entreprise, notre Président, Alain GENET a été décoré de la Médaille d'Officier de l'Ordre National du Mérite.

Depuis le 25/06/2004, et sa décoration par Jacques CHIRAC, Alain GENET était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, **récompense obtenue pour son action en faveur de l'apprentissage.**



Alain GENET décoré par Guy ROUX



Remise par Mr Guy ROUX, emblématique entraîneur du club de football local de l'AJ Auxerre, cette nouvelle distinction a été décerné à Alain GENET, pour **son engagement de longue date en faveur du développement de chaque collaborateur et de la promotion de l'apprentissage.**

Cette cérémonie s'étant déroulée en présence de bon nombre de nos clients, de nos partenaires, de nos fournisseurs et de nos collaborateurs, ce fut l'occasion pour Alain GENET de rappeler l'engagement d'ACTA à atteindre ses 3 défis au travers de notre stratégie : le **LEAN**.



Aider chaque
Client à gagner



AIDER CHAQUE CLIENT A GAGNER

MESURES CONTRE LA CORRUPTION, LES POTS-DE-VIN ET L'EXTORSION

Nous avons déjà été l'objet d'une tentative de corruption, dans le cadre de l'obtention de l'agencement d'un magasin. Nous l'avons refusé et avons perdu le marché.

Fermement opposés à ces pratiques, nous mettons en œuvre des mesures visant à prémunir nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires, des risques de corruption, de pots-de-vin et d'extorsion.



50€

Nos collaborateurs ne sont pas autorisés à accepter des cadeaux d'une valeur supérieure à 50€.

Conscients de l'existence des risques de corruption, de conflits d'intérêt ou encore de favoritisme, nous avons inscrit cette disposition dans nos contrats de travail.

50€

La valeur des cadeaux que nous sommes susceptibles d'offrir à nos visiteurs ne dépasse pas 50€.

Soucieux de faire vivre une expérience à nos visiteurs (clients, fournisseurs, ...), nous leur offrons parfois de petits cadeaux dont la faible valeur économique ne peut en aucun cas nous donner un avantage induit sur les marchés. Ces présents visent à créer d'avantage de convivialité, à faire découvrir notre patrimoine et à soutenir les producteurs locaux d'où sont issus les produits que nous offrons.

AIDER CHAQUE CLIENT A GAGNER

MESURES CONTRE LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Afin que tous travaillent dans l'intérêt commun, nous avons mis en œuvre des mesures visant à ne pas inciter nos collaborateurs à avoir un intérêt personnel dans l'obtention d'un contrat.



0€

En fonction des contrats qu'ils négocient, la part variable de la rémunération de nos acheteurs et de nos commerciaux est toujours de 0€.

Tous nos collaborateurs sont uniquement intéressés aux bénéfices de l'entreprise.

100%

100% de nos collaborateurs se sont engagés à respecter le principe d'intégrité.

Tous nos contrats de travail intègrent une clause de principe d'intégrité (article 17). Celle-ci est expliquée à chaque collaborateur dès son arrivée dans l'entreprise.

MESURES CONTRE LE FAVORITISME ET LE NÉPOTISME

Chaque acheteur est accompagné dans sa mission par notre Responsable du processus Achat. A travers cet accompagnement et une revue trimestrielle, le Responsable du Process Achat s'assure que le choix des fournisseurs et des sous-traitants s'appuie bien sur des critères définis et valables.



AIDER CHAQUE CLIENT A GAGNER

MESURES CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES

Nos marchés d'agencement et de sous-traitance de façade de cuisines et de salles de bain sont très concurrentiels.



135 000

Entreprises dans le secteur de l'ameublement en Europe



14 600

Entreprises dans le secteur de l'ameublement en France

Les milliers d'agenceurs et de sous-traitants présents sur nos marchés permettent d'entretenir la concurrence. Nous ne cherchons en aucun cas à limiter, ni à améliorer notre position sur les marchés d'une manière dominante et abusive.

Au contraire, nous considérons la concurrence comme une opportunité de :

- Stimuler notre créativité
- Améliorer nos produits
- Diversifier nos offres
- Augmenter notre productivité
- ...

AIDER CHAQUE CLIENT A GAGNER

MESURES CONTRE LA FRAUDE ET LA FALSIFICATION

Nous avons déjà connu une tentative de fraude en interne sous la forme de l'utilisation d'une carte de crédit à des fins personnelles.

Bien que nous nous soyons séparés de ce collaborateur et que ce cas reste unique, le risque de fraude reste présent. Nous avons donc mis en place des mesures visant à détecter toute tentative de fraude.



100%

100% des transactions effectuées avec une carte de crédit de l'entreprise font l'objet d'un double contrôle de vérification.

Ce contrôle interne renforcé nous permet de veiller à ce que l'utilisation des cartes de crédit de l'entreprise se fasse uniquement à des fins professionnelles et pour un motif valable.

2

Nos comptes sont vérifiés, 2 fois chaque année, par les commissaires aux comptes.

Ce contrôle externe vise à vérifier minutieusement nos comptes, la tenue de nos inventaires trimestriels et le respect de nos procédures internes.

AIDER CHAQUE CLIENT A GAGNER

MESURES CONTRE LE RISQUE DE NON-CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Le contexte réglementaire et juridique applicable à notre structure, à nos activités et à nos produits est particulièrement fourni et évolue constamment.



Soucieux de garantir notre conformité, nous assurons une veille réglementaire en collaboration avec le cabinet BCM CONSEIL.

4

Nous participons chaque année à 4 réunions d'actualités juridiques.

Ces réunions visent à identifier les nouveaux et les futurs textes susceptibles de nous impacter, à analyser leur contenu et à réfléchir à la meilleure manière dont nous pouvons les appliquer chez ACTA. La mise en œuvre des nouveaux textes réglementaires impactants est systématiquement travaillée avec notre Equipe de Direction et notre CSE.

MESURES EN FAVEUR DE LA TRANSPARENCE

ACTA fait preuve de transparence en établissant et publiant annuellement son rapport RSE, et ce depuis 2020. Nous sommes en mesure de justifier l'intégralité du contenu et des données de ce rapport. La véracité et l'authenticité de ces éléments sont d'ailleurs régulièrement vérifiées et contrôlées dans le cadre des labels et des certifications que nous possédons, des audits menés par nos Clients, mais aussi des inspections réalisées par les services de l'état (DREAL, CARSAT, ...).



LE MOT DE LA FIN

« Merci d'avoir parcouru notre rapport RSE !

Vous voici arrivé à son terme.

Après plusieurs mois de travail, c'est une grande fierté pour moi de le conclure et de procéder à sa publication.

Cependant, le terme de ce rapport et sa diffusion, ne constituent pas une fin en soi, bien au contraire.

En effet, notre rapport RSE 2024 s'inscrit dans une continuité : celle des rapports RSE que nous publions annuellement depuis maintenant 5 ans, mais surtout celle de la volonté d'ACTA, d'agir, concrètement, avec responsabilité, pour le monde qui l'environne.



Quentin GARCIN
Responsable QHSE
d'ACTA MOBILIER

Lucides, nous savons que nous ne pourrons relever seuls les défis auxquels ACTA, notre TERRE et notre Société dans son ensemble, doivent faire face aujourd'hui, et dans les années à venir.

En vous retraçant avec transparence le cheminement de notre démarche, en vous présentant ses évolutions et en vous partageant nos prises de consciences et nos apprentissages, nous avons voulu vous démontrer notre authenticité.

En vous dévoilant notre stratégie, en vous présentant notre dynamique de progrès continu, en vous expliquant nos actions concrètes et en vous détaillant leurs résultats, nous avons souhaité vous montrer la puissance et le côté systémique de notre démarche LEAN.

Ainsi, au moment d'écrire le point final de ce rapport, je souhaite sincèrement que sa lecture vous aura donné envie de collaborer ACTA, pour écrire ensemble, un nouveau chapitre d'une histoire dans laquelle notre monde serait plus durable et plus juste.

Je vous remercie à nouveau pour l'intérêt que vous avez porté à notre rapport RSE 2024 et reste à votre service pour répondre à vos questions et à vos sollicitations. »

Quentin GARCIN